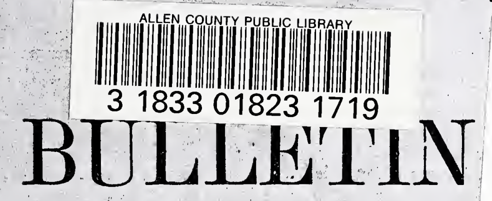


19e ANNÉE — 1870

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU PROTESTANTISME FRANÇAIS



BULLETIN

HISTORIQUE ET LITTÉR

DEUXIÈME SÉRIE — CINQUIÈME ANNÉE

Nº 5. 15 Mai 1870



PARIS

AGENCE CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ

43 et 45, rue des Saints-Pères (Écrire *franco*).

PARIS. — Ch. Meyrueis. — Grassart. = GENÈVE. — Cherbuliez.
LONDRES. — Nutt, 270, Strand. = **LEIPZIG. — F.-A. Brockhaus.**
AMSTERDAM. — Van Bakkenès et Cie. = BRUXELLES. — Mouron.

1870

TYPOGRAPHIE DE CH. MEYRUEIS, RUE CUJAS, 13.

SOMMAIRE

Tout ce qui concerne la rédaction du BULLETIN *doit être directement adressé à* M. JULES BONNET, *secrétaire de la Société, rue du Champ-Royal,* 5, *à Courbevoie (Seine).*

La Bibliothèque du Protestantisme français (place Vendôme, 21) est ouverte au public tous les vendredis de une à cinq heures.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU

PROTESTANTISME FRANÇAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

La Société de l'Histoire du Protestantisme français a tenu sa dix-huitième séance annuelle au temple de l'Oratoire-Saint-Honoré, le 10 mai, à trois heures, huit jours après la date annoncée dans le dernier numéro du *Bulletin.* L'assemblée réunie sous les voûtes de l'Oratoire n'était ni moins nombreuse ni moins sympathique que celle des précédentes années. La séance a été ouverte par une invocation de M. le pasteur Bianquis, de Rouen. Le Rapport de M. Schickler, toujours si plein, empruntait un nouvel intérêt au compte rendu d'un concours ancien sur la vie d'Antoine Court, le restaurateur des Eglises du Désert, et à l'annonce d'un concours nouveau sur la *vie et les écrits de Théodore de Bèze.* Une touchante relation des derniers jours d'Eléonore de Roye, princesse de Condé, puisée dans un opuscule fort rare du temps, et habilement mise en œuvre par M. le comte Jules Delaborde, a captivé ensuite l'attention de l'assemblée. M. Ch. Read a su l'intéresser à son tour, en évoquant le souvenir de Du Plessis-Mornay, à l'occasion d'un concours institué à Niort en 1806, et d'un projet de monument demeuré sans exécution. La Bibliothèque du Protestantisme français n'a pas été oubliée dans les communications de ce jour : M. le pasteur Eug. Durand, de Castres, a offert au Comité un précieux registre de synodes du Désert dans le haut Languedoc, portant la signature du martyr Rochette; M. Hoffet, de Lyon, a déposé sur le bureau un volume des actes de l'assemblée du clergé de France (1682-1685), et divers rapports destinés à compléter les annales de la charité protestante à Lyon. La séance a été levée à cinq heures et quart, après une prière de M. le pasteur Pradès, de Liége.

RAPPORT

DE M. FERNAND SCHICKLER, PRÉSIDENT

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

Messieurs,

La Société de l'Histoire du Protestantisme français a, vous le savez, un double but : rechercher les traces du passé, les transmettre à l'avenir. Placés dans ce présent si fugitif qui hérite de ce qui l'a précédé et prépare ce qui le suivra, jouissant de la liberté religieuse conquise au prix de tant de souffrances, les protestants du XIX[e] siècle ne sauraient négliger leurs ancêtres. Un grand devoir leur incombe : c'est à eux qu'il appartient de rendre la vie à ce que le temps avait momentanément voilé, de contrôler les assertions à l'aide des sources retrouvées depuis peu, de provoquer des investigations plus approfondies, d'accepter la vérité quelle qu'en soit la provenance, de montrer outre l'héroïsme déjà connu et admiré les héroïsmes oubliés ou obscurs, d'empêcher en un mot qu'il reste dans l'ombre un seul souvenir qui puisse faire du bien, un seul exemple qui soit salutaire, ou qu'il manque un rayon au foyer lumineux dont vous revendiquez l'héritage.

Noble tâche, Messieurs, et qui possède un rare privilége. Elle ne se concentre pas sur un point unique. Plus nous avançons, mieux il nous est donné d'entrevoir la variété de nos travaux et l'étendue de ce qui reste à réaliser : et quand nous venons comme aujourd'hui, en remerciant Dieu, vous parler de résultats importants, vous avez le droit d'attendre de nous l'exposé d'autres progrès qui réclament un redoublement d'activité. Voici, par exemple, d'une part le *Bulletin*, de l'autre la *France Protestante* de MM. Haag. Penseriez-

vous que notre recueil mensuel de documents inédits et d'études historiques soit parvenu, en dix-huit années, à épuiser la matière ? Mais en présence de ce qui demeure inexploré ou trop peu connu, nous n'avons qu'effleuré ce sujet immense, et déjà cependant on ne peut plus s'occuper sérieusement de notre histoire sans avoir consulté le *Bulletin*. Et de même le gigantesque travail de la *France Protestante* était à peine terminé, que déjà l'on réclamait de tous côtés des additions, que les familles apportaient des noms, invoquaient des titres incontestés, pour figurer elles aussi dans le Livre d'or des Huguenots. Pour ces deux branches de notre œuvre l'exercice écoulé n'aura point été stérile. Ce n'est pas à nos lecteurs qu'il est besoin de rappeler les études variées, les pièces inédites, lettres, actes, interrogatoires, poésies, envoyés par nos collaborateurs, publiés sous la direction éclairée de M. Jules Bonnet. Nous avons extrait des procès-verbaux de nos séances ce qui nous a paru de nature à intéresser tous les membres de la Société. Dorénavant nous résumerons rapidement les articles des revues françaises et étrangères qui auront trait à notre histoire protestante ; vous apprécierez, nous en sommes persuadés, le côté pratique de ces renseignements. Enfin, pour vous faire envisager les services que rend le *Bulletin* et vous engager à le répandre davantage autour de vous, il suffira de mentionner deux pièces que nous publierons prochainement : l'une donne l'indication positive de plus de soixante Eglises du XVIe siècle ignorées jusqu'ici ; l'autre ajoute dix-neuf noms à la douloureuse liste des forçats pour la foi.

Ces noms vont former des additions indispensables à l'ouvrage des frères Haag. Notre circulaire en a provoqué d'autres et nous remercions les correspondants qui, s'associant à nous, ont continué à nous prêter le concours que plusieurs d'entre eux avaient accordé à nos devanciers. Rendons d'abord un solennel hommage de reconnaissance et de regrets à un ami des premiers jours, M. le pasteur et professeur Chappuis, de Lausanne ; il venait de reprendre ses bienveillantes communi-

cations en nous donnant ses amendements souvent considérables sur quatre-vingt-dix-sept notices, quand, il y a un mois à peine, il a été rappelé dans la patrie meilleure.

M. le pasteur Gagnebin, d'Amsterdam, a promis trente-neuf biographies dont il nous a adressé la première ; M. Louis de Richemond, archiviste de la Charente-Inférieure, et M. Ernest Jourdan, juge à La Rochelle, ont bien voulu nous offrir les familles rocheloises, M. Cazalis de Fondouce a commencé à nous envoyer les familles du Languedoc et M. le pasteur Cuvier celles de Metz. M. Raoul de Cazenove, M. Alphonse Rivier, professeur de droit à Bruxelles; M. Ch. Rahlenbeck, archiviste aux Archives royales de Belgique ; M. George Fazy, à Genève ; M. Félix Bovet, à Neuchâtel, nous ont fourni des articles ou des séries d'articles d'un très-grand prix pour nous. Celui de nos collègues sur lequel repose la plus lourde part du fardeau, M. Henri Bordier, me permettra-t-il d'insister sur ce que ses travaux préliminaires ont déjà su réaliser ? Grâce à ses soins, nous insérerons dans le *Bulletin* de ce mois une première liste de noms dont les articles sont en préparation. Ce sont ceux de la lettre A. Mais vous comprendrez, Messieurs, qu'avant de commencer l'impression, même partielle, du Supplément, nous ne devions rien négliger pour le rendre aussi définitif que possible. Cette liste est donc un appel qui prouvera que nous sommes résolûment à l'œuvre et que le moment est venu d'adresser tout ce qui peut aider à perfectionner et à compléter la *France Protestante*.

Cette publication, précisément à cause de son importance, était trop impérieusement réclamée pour que nous eussions le droit de la retarder. Mais combien d'autres le manque de ressources ne nous contraint-il pas de remettre d'année en année ! Nous vous avons déjà entretenus plus d'une fois de nos renoncements, des refus que nous opposons (avec quel regret !) aux demandes les mieux fondées. Sans parler de ces anciens ouvrages de premier ordre depuis longtemps épuisés et dont la réimpression serait si utile, l'*Histoire des Martyrs*, par

exemple, ou l'*Histoire ecclésiastique*, de Bèze, pour lesquels nous sommes souvent tentés d'ouvrir une souscription spéciale comme on nous y a plus d'une fois engagés ; sans parler de ces documents isolés qui gagneraient à être réunis et présentés avec ensemble, il est des travaux récents que nous aurions à cœur de soutenir davantage. C'est pour encourager ceux qui se consacrent à notre histoire que nos concours ont été institués. Au moment de prononcer sur celui qui se termine, je dois vous rappeler que nos espérances ont été justifiées déjà : des deux mémoires couronnés en 1868, l'un, *Louvois et la Révocation*, vient de paraître, tandis que l'autre, le *Refuge dans le pays de Vaud*, ne tardera sans doute pas à être sous presse.

C'est la vie d'Antoine Court, le restaurateur des Eglises réformées de France, que nous avions offerte cette fois comme sujet d'étude. Enfant, il épiait et suivait sa mère quand elle partait pour les assemblées nocturnes ; bientôt il y remplissait la charge de lecteur, et l'année même où Louis XIV proclamait dans un arrêt solennel que le protestantisme n'existait plus, quatre ministres proscrits, répondant à l'appel d'un jeune homme de dix-sept ans, se réunissaient près de Nîmes dans une carrière abandonnée, pour rendre une organisation stable aux Eglises dévastées, et fournir les armes spirituelles à ces troupeaux dépourvus de pasteurs. A partir de cette nuit commence la mission d'Antoine Court : à travers toutes les difficultés et tous les dangers il poursuivra son œuvre héroïque ; refrénant le fanatisme, rétablissant un ordre régulier, réveillant les consciences, relevant les courages par son exemple, se multipliant pour suppléer à l'insuffisance du nombre, envoyant les proposants étudier en Suisse et y recevoir l'imposition des mains, songeant à tout, toujours vigilant, toujours actif, toujours prêt. Quand sa tâche lui paraît terminée en France, c'est dans un exil volontaire qu'il ira la continuer, intéresser l'étranger aux malheurs de ses compatriotes, plaider leur cause de vive voix et par écrit, faire établir

ce séminaire de Lausanne où l'on préparait des martyrs pour remplacer ceux que la persécution décimait sans relâche... Ah! qu'il est douloureux de voir toujours, après des accalmies momentanées, l'orage gronder et se déchaîner de nouveau! et comme on s'associe au sentiment éloquemment exprimé par l'auteur du mémoire : « Faut-il continuer? faut-il épuiser cette triste et monotone liste des mêmes crimes commis, des mêmes souffrances endurées? Pourquoi non? Sous quel prétexte montrerait-on moins de patience à raconter les douleurs des victimes qu'elles n'en montrèrent à les supporter? »

Vous entrevoyez, Messieurs, tout ce que devra renfermer cette biographie, et peut-être serez-vous moins surpris qu'un thème aussi vaste n'ait provoqué qu'un seul mémoire. C'est celui arrivé en retard l'an dernier, mais refondu, complété et appuyé par de nombreux documents. Ce qui n'était qu'une ébauche est devenue une étude accentuée dont les traits ressortent avec plus de vigueur et de précision et qui ne manque ni de couleur ni d'énergie. Est-ce à dire cependant que le tableau réponde à tout ce que nous étions en droit d'espérer? Non. L'œuvre est importante, elle est déjà utile, elle n'est pas encore parfaite. Le côté historique peut surtout être signalé. En choisissant la biographie de Court, c'était toute une époque que nous voulions évoquer. En effet, le mémoire soumis à notre examen ne se borne pas à retracer la noble vie du proposant, du pasteur du Désert, du fondateur du séminaire, du député général des Eglises : il nous donne d'intéressants détails sur la restauration graduelle de ces Eglises, sur les persécutions qui se succèdent, sur le réveil progressif de l'opinion publique, faits qui doivent prendre place parmi les plus marquants et jusqu'ici les moins connus de l'histoire du XVIII[e] siècle. Rien de hasardé dans les assertions de l'auteur; on n'invente pas quand on n'a que trop à révéler : tout repose sur des preuves positives, des pièces authentiques et originales recueillies dans les archives de l'Hérault et dans les cent dix-huit volumes manuscrits de la collection Court à Genève.

Nous approuvons donc ce travail sous le rapport historique; il indique des sources nombreuses, il méritera d'être consulté plus tard. — Plus tard, ai-je dit. Il faut le reconnaître, dans son état actuel ce mémoire ne satisfait pas entièrement le goût d'une époque où l'on demande que la science historique, même la plus approfondie, ne se présente que revêtue de toutes les puretés du style. Sous le point de vue littéraire cette biographie laisse à désirer, et nous voudrions que l'auteur, après avoir affronté courageusement avec l'élan de la jeunesse le labeur des recherches longues et pénibles, revînt maintenant à son œuvre, qu'il la remît sur le métier, en reprît lentement une à une les diverses parties, et d'un mémoire instructif mais trop souvent incorrect fît un bon et beau livre qui réponde aux légitimes exigences des lecteurs. C'est dans ce sentiment que le comité n'a pas cru pouvoir couronner le manuscrit en trois volumes présenté sous la devise *Corde et ore*, mais qu'il est heureux de décerner à M. Edmond Hugues un encouragement de mille francs.

C'est le 31 décembre 1870 qu'expire le délai pour la remise des mémoires destinés au concours actuel sur un sujet indéterminé. Au 31 décembre 1871 est fixée l'échéance de notre quatrième concours. Le continuateur de Calvin, le théologien mêlé à toutes les controverses de son temps, l'habile négociateur qu'on retrouve dans toutes les phases du protestantisme militant de Coligny à Henri IV, l'homme non moins célèbre par les grâces de son esprit que pour l'éclat de ses vertus, *Théodore de Bèze, considéré dans sa Vie et ses Ecrits*, tel est le sujet que nous proposons aujourd'hui. Cette biographie si attachante sous le triple point de vue religieux, historique et littéraire, n'a été jusqu'ici l'objet que d'esquisses brillantes ou d'études partielles et inachevées. Nous demandons aux concurrents de la traiter avec ampleur, car une œuvre étendue et approfondie peut seule justifier nos suffrages; nous les invitons à en puiser les éléments et dans le *Bulletin* où s'accumulent tant de trésors, et dans les riches collections épistolaires de Paris,

de Genève, de Berne, de Zurich et de Bâle. Un prix de 1,200 francs est assigné au mémoire couronné.

Le comité espère obtenir votre approbation lorsqu'il consacre ainsi chaque année à stimuler le goût des fortes études historiques une portion notable de ce qu'il doit à votre libéralité. C'est pour les faire fructifier que nous persévérons à solliciter vos dons, et cette pensée nous rend moins pénible le côté prosaïque d'une reddition de comptes. A vrai dire, si ces comptes répondaient plus amplement à nos désirs, nous serions plus empressés d'exposer dans leurs moindres détails les deux colonnes de la recette et de la dépense : il est cependant impossible de le dissimuler, la totalité de ce que nous recevons ne semble guère à la hauteur de la multiplicité de nos raisons de dépense. D'une part les abonnements au *Bulletin*, une collecte à domicile de moins de 3,000 francs, une dans les Eglises d'un peu plus de 2,000 francs ; de l'autre l'impression, les prix décernés, le Supplément et tout ce qu'il entraîne, les frais de secrétariat, de gérance, les allocations, la Bibliothèque, les reliures, les assurances, les achats.

Ne soyez donc pas surpris que nous ayons hâte de nous tourner vers l'avenir où nos coreligionnaires s'associeront plus énergiquement à nos efforts — quelques-uns nous en ont donné des preuves dans cet exercice — et que le rapporteur arrive avec joie à la partie de sa tâche où il n'aura que des sentiments de reconnaissance à exprimer, en retraçant devant vous les succès croissants de la Bibliothèque.

Oui, Messieurs, elle est longue la liste des bienfaiteurs que nous avons la douce mission de remercier. Les remercier tous... Hélas ! un souvenir de deuil s'impose à notre esprit. Le Seigneur a rappelé à lui plusieurs de nos amis les plus constants, et comment ne pas nommer le pasteur Viala, de Monchamps, qui à notre dernière assemblée nous apportait ici même, à l'issue de la séance, d'intéressants volumes que son extrême modestie l'avait empêché de nous offrir en public ?

Les noms de nos donateurs, inscrits sur nos rapports,

devraient tous être prononcés aujourd'hui. Souvent un livre, une page isolée, un méreau, une estampe jaunie ont pour nous une inappréciable valeur. Mais de ce que l'énumération complète excéderait les bornes de ce discours (1), je ne saurais néanmoins passer sous silence les envois de Madame Thuret, de MM. Cherbuliez, Couve fils, comte Pelet de la Lozère, Franklin, ni cette collection célèbre des œuvres de Savonarole où les virils accents du moine martyr sont reproduits dans les éditions originales toutes empreintes d'un cachet d'élégance artistique qui n'appartient qu'à la renaissance et à l'Italie : M. William Martin a enrichi de ce trésor la Bibliothèque à laquelle il ne cesse de consacrer tant de soins dévoués.

Grâce à M. Labouchère une belle médaille du réformateur florentin figure dans nos vitrines. M. le baron de Triqueti s'est dessaisi en faveur de la Société d'un superbe portrait aux trois crayons de Duplessis-Mornay : ce dessin attribué à Dubreuil rappelle la pureté et la finesse de ceux du Louvre, et nous montre l'inébranlable huguenot alors que, dans toute la fleur de la jeunesse, il partageait la fortune encore incertaine de Henri de Navarre. M. Frossard nous a apporté d'anciennes gravures, M. Rossignol a suspendu à nos murs de belles reproductions du Colloque de Poissy et du Prêche surpris par les soldats, ainsi qu'un tableau de Beyer représentant une des terribles scènes des Dragonnades.

Vous n'ignorez pas, Messieurs, la difficulté que nous

(1) Donateurs de livres, d'avril 1869 au 1er mai 1870 : MM. les pasteurs Arbousse-Bastide, Bresson, Campredon, Oth. Cuvier, Nath. Martin, Petit, Vallette, Viala. — MM. Al. André, Bergmann, de Leyde; J. Bonnet, Ed. Borel, Dr Boutin de Beauregard, de Cazenove, Cherbuliez, Couve fils, de Bordeaux; comte Delaborde, A. Franklin, Froment, Ch. Frossard, Hoffel, de Lyon; W. Martin, Meyrueis, Alf. Monod, comte Pelet, Ch. Read, Sayous, Aug. Scheler, Schickler, Soulier, de Pau; le général Sulima. — Mesdames Reiset, Rognon, Thuret, F. Schickler. — Les facultés de théologie de Montauban et de Strasbourg. — The free Church of Scotland, les Archives wallonnes de Leyde, l'université de Tubingue, la Société Académique de Maine-et-Loire, la Société historique du Harz.

Comme auteurs : MM. le duc d'Aumale, Bonnemère, Bonnet, Bouchet, Burnier, de Lausanne; Clément, de Copenhague; Coquerel, O. Cuvier, Franklin, Frossard, Gariel, Guizot, Kampschult, à Bonn; Kluckhohn, à Munich; Martin du Pont, A. Michel, Palacky, à Prague; Nap. Peyrat, Robin, Schaeffer, Teutschlaender, à Bukarest; Laforgue, M. Topin, Tollin, à Francfort-sur-l'Oder.

éprouvons à compléter les séries de rapports, de journaux, de revues destinés à continuer la collection F. Monod. Un secours des plus efficaces vient de nous être accordé. Un ministre du saint Evangile, d'abord pasteur en Allemagne, puis bibliothécaire du roi des Belges Léopold Ier, M. Sigismond Scheler avait rassemblé, au prix de grands efforts, une collection de ce genre où les œuvres de bienfaisance françaises, anglaises, allemandes, hollandaises, américaines, sont représentées par des milliers de comptes rendus. Tout ce qu'il était parvenu à recueillir est à peine croyable et je ne sais si l'on pourrait réunir plus de pièces sur les sociétés bibliques, d'instruction primaire et des missions. A la mort de M. Scheler, son fils ne voulut point disperser ces longues suites si difficilement recomposées, et quand il visita votre Bibliothèque, il crut avoir trouvé l'asile où elles seraient accueillies avec honneur et sécurité. Il ne se trompait pas : c'est remplis de gratitude que nous avons accepté cet héritage vraiment magnifique et que nous avons promis d'y rattacher le souvenir du chrétien aussi pieux que savant auquel il doit naissance.

Le comité de son côté a désiré ajouter à ces ressources nouvelles ; quoique nos achats aient été nécessairement restreints, nous sommes entrés dans une voie qui promet d'être fructueuse, celle de la copie des abondantes sources concernant notre histoire déposées à l'étranger. Tel est à Londres le manuscrit inédit des *Icones* de *John Quick* qui renferme plus de quarante biographies de pasteurs et de professeurs français des XVIe et XVIIe siècles. N'était-il pas désirable d'en avoir à Paris une transcription? L'occasion se présentant d'en obtenir une copie fidèle, nous nous sommes décidés à supporter les frais assez considérables afin de l'adjoindre à notre section des manuscrits. Dans cette division spéciale, vous retrouverez parmi les donateurs de cet exercice, MM. Labouchère, Frossard, W. Martin. Nous avons reçu d'importantes copies de M. Marchegay, d'anciennes disciplines ecclésiastiques de M. Read, quelques sermons autographes

de Reclam, l'historien du refuge en Brandebourg, offerts par sa petite-fille, Madame la générale de Reinhard, et un présent encore, dont la valeur est tout à fait exceptionnelle.

M. le pasteur Colombier, président du consistoire du Vigan, possédait les papiers de son aïeul le pasteur Pierre Ribes. Nous en connaissions le prix, nous nous sommes permis de solliciter la faveur d'une transcription. Voici la réponse : « N'ayant point d'héritiers directs, persuadé que ces documents seront fidèlement conservés dans vos archives et que de plus, s'il m'était utile d'en avoir une copie certifiée conforme, on ne saurait me la refuser, je n'hésite pas à vous en faire le sacrifice. » Et dans une seconde lettre : « Pour être fidèle à la mémoire de mon aïeul, je ne pouvais confier en de meilleures mains ce dépôt précieux. »

Et vous figurez-vous, Messieurs, ce que ce dépôt renferme ? Ces feuillets détachés c'est toute la vie d'un homme de cœur et de foi, à cette époque si grande et si terrible que nous étudions tout à l'heure. Né en 1753 alors que la persécution épuisait sur nos malheureux coreligionnaires ses suprêmes et sanglantes fureurs, il était baptisé au Désert par un ministre proscrit : et la première de ces pages est l'acte même tracé à la hâte et signé Paul Rabaut. A peine arrivé à la jeunesse il se sent pressé du désir de se dévouer à son tour : pendant quatre années il mène la dangereuse existence de proposant, puis il part pour ce séminaire de Lausanne établi par Antoine Court, et voici le certificat qu'il en rapporte après un an d'études fructueuses. Au retour, dans le synode tenu au Désert en 1777, il est examiné et reçoit l'imposition des mains, comme l'atteste l'acte signé de tous les pasteurs présents et deux actes postérieurs également signés par ces courageux témoins de la vérité. En 1780 Ribes s'était marié, mais les protestants se trouvant hors la loi, leurs unions n'étaient point reconnues : ce n'est qu'en 1788, devant le juge mage, lieutenant général de la sénéchaussée de Montpellier, qu'il peut faire légitimer son mariage et la naissance de son

enfant, acte que nous avons encore et qui n'est pas le moins curieux de ce dossier. La Révolution éclate. Aux devoirs de conducteur du troupeau Ribes veut joindre ceux de citoyen et il rédige un mémoire sur la nécessité d'organiser les diverses Eglises ou sociétés religieuses, avec cette devise : Il faut que l'Eglise soit dans l'Etat et non pas l'Etat dans l'Eglise. Mais un orage plus redoutable encore succède à ceux qui depuis si longtemps désolaient ces contrées. Le ministère est interdit : l'homme qui avait si fidèlement servi son Dieu et son pays est accusé de propos tendant à l'avilissement de la représentation nationale, et voici le tableau expositif de sa conduite civique, voici l'extrait des procès-verbaux des séances du tribunal criminel, voici la lettre même, lettre souvent depuis baignée de larmes, qu'il écrit à sa femme et à sa fille au moment de monter sur l'échafaud. « Mon nom ne vous déshonorera pas longtemps, » leur disait-il avec une noble assurance ; il avait quarante et un ans.

Qu'avons-nous fait de ces richesses? Comment avons-nous répondu aux intentions de ceux qui nous les apportaient? Lorsqu'il y a bientôt trois cents ans l'empereur d'Allemagne Maximilien ouvrait sa collection particulière de Vienne, il disait qu'une bibliothèque, quelque bien approvisionnée qu'elle soit, tant qu'elle n'est pas livrée au public, ressemble au cierge allumé sous le boisseau et dont personne n'aperçoit l'éclat. Eh bien ! Messieurs, nous, protestants, qui n'aimons pas que la lumière reste sous le boisseau, nous avons eu hâte de rendre la nôtre accessible et profitable à tous. Il y a plus d'un an maintenant que nous vous avons annoncé l'ouverture de la Bibliothèque, et nous sommes heureux de constater que les lecteurs sont venus, les uns chercher une indication dans les rapports de nos sociétés, un article dans les journaux, les autres étudier quelques vieux textes, comparer les éditions, feuilleter un ancien registre ou réveiller de ces témoins muets toujours prêts à répondre quand la science ou la foi les interroge. Nos coreligionnaires n'ont pas été les

seuls à frapper à cette porte nouvelle. Notre œuvre n'a rien d'intolérant ou d'exclusif et nous remercions ceux de nos frères catholiques qui nous ont prouvé qu'ils nous avaient compris.

Pour faciliter les recherches nous n'avons pas hésité à entreprendre, à côté du catalogue alphabétique, un second catalogue par ordre de matières qui met à même de contrôler tout ce qu'on possède sur chaque sujet différent. Nous nous sommes efforcés de compléter les suites de rapports, de journaux, de thèses... mais en se partageant tous ces devoirs plus multipliés et plus absorbants qu'ils ne le paraissent peut-être, les membres du sous-comité attendent, non sans une certaine impatience, le jour où votre chrétienne libéralité leur permettra d'installer et de rétribuer un bibliothécaire en titre.

Classer et augmenter nos documents imprimés et manuscrits, en faciliter l'accès, était-ce assez? Votre comité ne l'a pas cru. Il lui a semblé qu'en restant isolée cette fondation ne remplissait pas entièrement son objet, qu'il fallait qu'on en connût l'existence, non-seulement à Paris, mais dans les départements, mais à l'étranger, partout où l'on s'intéresse aux questions d'histoire et de religion. Un lien intime ne doit-il pas réunir tous les centres éclairés ; ne doivent-ils pas se prêter un mutuel appui et former avec leurs ressources individuelles un trésor commun de lumières et d'expérience où tous pourront puiser? Cette pensée a inspiré nos lettres. Vous vous réjouirez d'apprendre que les encouragements ne nous ont pas fait défaut. Dans les pays les plus divers, les plus éloignés les uns des autres, un même esprit de sympathie et de bienveillance a dicté les réponses qu'on nous a adressées. Que ne puis-je reproduire les pages qu'on nous écrit de Leyde, de Bonn, de Vienne, de Wernigerode, de Moscou, de Philadelphie, de Savannah, de Boston, de Newton-Centre, du Collége théologique de Hartford! Les hommes distingués qui nous félicitent de notre initiative et nous remercient de notre

confraternité signeraient tous ces belles paroles du docteur Forstmann, directeur en chef de la bibliothèque royale de Dresde : « Je salue cette nouvelle institution avec une joie particulière, non-seulement pour le noble but qu'elle se propose et l'objet élevé auquel elle doit concourir, mais aussi à cause des sages restrictions qu'elle s'est imposées et qui lui permettront d'atteindre d'un pas rapide et sûr à la plénitude complète. Dans une division aussi fructueuse de notre labeur, les bibliothèques spéciales se sentiront toujours davantage les membres d'un même grand organisme qui se soutiendra par l'union intellectuelle et l'échange actif des relations. »

De pareils témoignages sont assurément de nature à nous consoler de quelques incertitudes ou de quelques irrésolutions passagères : nous laissons au temps le soin d'en triompher. Les auteurs protestants s'étonneront plus tard de n'avoir pas toujours déposé leurs ouvrages sur nos rayons, comme les Eglises de France de n'avoir pas toutes adopté dès le principe la belle et touchante fête de la Réformation. Elle a été célébrée au mois de novembre avec un assentiment plus général encore que les années précédentes : plusieurs Eglises s'y sont associées pour la première fois ; toutes, nous en avons la confiance, ont su quelque gré à la Société qui a pris l'initiative de cette pieuse solennité ; un plus grand nombre que l'an dernier ont voulu l'aider et lui ont envoyé leur offrande. S'il est des noms dont l'absence ne peut que péniblement surprendre, notre liste en compte, il en est d'autres qui nous réjouissent doublement : l'obole de telle petite Eglise des Cévennes est vraiment une perle de grand prix. C'est à propos de l'une d'elles que M. le pasteur Saussine nous écrit : « Fons est situé au pied du pic de Bouquet, célèbre dans l'histoire des Camisards. Du seuil du temple bâti sur la partie la plus élevée du village, on pouvait distinguer l'entrée des grottes qui avaient servi de retraite aux troupes de Cavalier. De bonne heure on voyait sur les chemins de nombreux fidèles qui s'empressaient de se trouver au rendez-vous... Sur la route mon collègue m'avait indi-

qué dans les gorges de la vallée les divers emplacements sur lesquels se réunissaient les protestants, alors que l'Eglise était sous la croix. Il m'avait signalé en particulier un bois de chênes sous l'ombrage desquels avait eu lieu, au dire de quelques vieillards qui le tenaient de leurs pères, la consécration au ministère d'un aïeul du pasteur Encontre. J'arrivai à Fons, le cœur ému de tous ces souvenirs, bénissant Dieu d'avoir fait lever sur notre Eglise des jours meilleurs et de nous permettre de nous réunir en assemblée solennelle, pour célébrer, sous la protection des lois, la fête de notre glorieuse Réformation. C'est à M. Chapuis, pasteur de Genève, qu'était échu le privilége de donner une voix aux sentiments qui se pressaient dans tous les cœurs... Ainsi les Eglises du Refuge ont été successivement et à deux reprises, représentées au milieu de nous. L'an dernier c'était l'Eglise de Hollande, cette année c'est celle de Genève : il nous est doux de donner à ces Eglises sœurs la main d'association, et de confondre avec elles nos vœux et nos prières. »

Je pourrais joindre d'autres fragments à celui-ci, mais après avoir constaté que dans plusieurs de ces services on a lu du haut de la chaire des extraits de l'admirable Journal des Galères, publié récemment dans le *Bulletin*, je me bornerai à vous citer encore quelques lignes que nous adresse M. le pasteur Théodore Monod et qui méritent, par leur intérêt direct, d'attirer votre plus sérieuse attention : « Ne pensez-vous pas qu'il y aurait quelque chose à tenter pour unir nos Eglises de Paris dans une vraie fête de la Réformation ? Après que chacune d'elles, dans son culte du matin, s'est entretenu du grand sujet, tous ces cœurs déjà émus ne pourraient-ils pas se réunir le soir, à l'Oratoire par exemple, pour prier ensemble, chanter quelques vieux psaumes, apprendre de vous, Messieurs, quelques faits inédits et qui fassent du bien, écouter quelques courtes et chaleureuses exhortations huguenotes, en un mot, se réjouir et s'édifier ensemble, après s'être réjouis et édifiés séparément ? »

Le comité a été vivement frappé de ce que ce vœu présente d'élevé et d'émouvant à la fois. D'avance il a cru voir, sous les voûtes du temple où prêcha Bourdaloue, cette assemblée annuelle de nos coreligionnaires de Paris, ayant laissé sur le seuil leurs dénominations diverses, leurs préoccupations quotidiennes, se rencontrant pour vénérer ensemble la mémoire de leurs pères et joindre fraternellement leurs voix en accents de grâce et de reconnaissance. Qui d'entre vous, Messieurs, refuserait son concours à notre *Te Deum?* Il ne nous appartient pas d'insister sur une pensée qui a besoin d'être mûrie et acceptée par tous. Nous la déposons dans vos cœurs avec l'espérance qu'elle y sera accueillie, que ce beau rêve pourra bientôt être réalisé, que notre Société sera de plus en plus un lien commun pour tous ces protestants de France, tous également fiers de leurs conducteurs, de leurs héros, de leurs martyrs. Et vous l'avez vu, cette année notre horizon s'est indéfiniment agrandi. De même que nous offrons à tous de profiter de nos collections, de même nous étendons notre main au delà des frontières. « Pénétrés de l'intime persuasion, » comme le dit si bien un de nos correspondants d'Allemagne (1), « que dans le domaine des peuples civilisés, la solidarité des intérêts intellectuels ne saurait être entravée par des limites de nationalité, » nous osons, au nom de l'histoire, demander aux foyers scientifiques d'entrer avec nous en relations directes. Persuadés aussi que le protestantisme est un, malgré ses divergences, au nom de l'esprit protestant nous sollicitons des auteurs étrangers leurs travaux sur la Réforme. Alors les vieilles et célèbres archives dont plusieurs remontent aux temps mêmes que nous étudions, loin de repousser la nouvelle venue, s'empressent de l'accueillir en sœur; les savants nous remercient d'avoir senti les liens qui nous unissent : Leyde nous envoie les articles synodaux des Eglises wallonnes, Tubingue les éditions originales des actes de la diète d'Augsbourg, la

(1) Le professeur Bernays, directeur en chef de la bibliothèque de l'université de Bonn.

Bohême, ceux du procès de Jean Huss; Kazan, une histoire des Albigeois! Devant ces preuves d'intérêt si diverses et si importantes il serait superflu, n'est-il pas vrai, Messieurs, de renouveler auprès de vous nos instances? Ne voudrez-vous pas nous aider à répondre à ce qu'on attend de nous, ne voudrez-vous pas contribuer, d'une manière plus efficace, au développement et à l'essor de notre Société? Dans une année de concile et d'excommunications, qui feraient croire parfois que les siècles retournent en arrière et qui nous reportent plus vivement que jamais aux souvenirs de la Réforme, n'est-il pas consolant et salutaire de poursuivre en paix notre œuvre historique, soutenus de près et de loin par les sympathies de nobles cœurs, d'intelligences d'élite, persuadés que si Dieu le veut, notre labeur n'aura pas été en vain, mais que les fruits en seront bénis pour sa gloire dans vos Eglises, dans vos familles, dans votre patrie... et peut-être dans le protestantisme tout entier.

ÉTUDES HISTORIQUES

LES DERNIERS JOURS D'ÉLÉONORE DE ROYE

PRINCESSE DE CONDÉ

Au début de l'année 1564, Eléonore de Roye, princesse de Condé, vivait retirée dans son château de Condé-en-Brie, où elle était venue chercher un peu de repos, après une longue série d'angoisses morales que son noble cœur, soutenu par la foi chrétienne, avait surmontées, mais sous l'influence desquelles sa santé, ébranlée à diverses reprises, avait, en dernier lieu, subi une grave altération.

Il suffit de se reporter à quelques-uns des principaux événements dont la France avait été le théâtre, dans le cours des années que venait de traverser la jeune princesse, pour mesurer, avec son extrême sensibilité, l'étendue des souffrances qui avaient déchiré son cœur d'épouse, de mère et de fille.

Et d'abord, tant que Condé, après avoir échappé aux sanglantes exécutions d'Amboise, était resté en Béarn, elle n'avait cessé de le soutenir, de loin, par de touchants témoignages d'affection, et par de judicieux conseils destinés à le prémunir contre les piéges que lui tendaient ses ennemis. Puis, dès qu'elle avait appris son incarcération à Orléans, et les poursuites criminelles dirigées contre lui, elle était accourue, seule, sans appui extérieur, mais forte de l'irrésistible énergie qu'inspire l'amour conjugal à une âme d'élite, pour tenter de lui sauver la vie, en lui procurant des défenseurs dont sa sollicitude et sa fermeté d'esprit devaient éclairer le zèle, en lui transmettant, par leur intermédiaire, des consolations et des encouragements qu'elle ne pouvait réussir à lui adresser de vive voix; en accumulant de tous côtés démarches

sur démarches, supplications sur supplications, et enfin, en pénétrant inopinément dans la demeure royale, dont l'accès lui avait été brutalement interdit, et en se jetant aux pieds du monarque pour lui demander justice. Maîtres du roi et de la cour, insensibles et altiers, comme toujours, en présence d'une grande infortune, les Guises l'avaient abreuvée d'outrages, désignée au fer des assassins, et réduite au désespoir en dictant à de serviles commissaires une condamnation terrible, à l'exécution de laquelle la main de Dieu pouvait seule soustraire le prince. En même temps qu'elle avait tremblé pour les jours de ce dernier, la princesse de Condé avait aussi tremblé pour ceux de la comtesse de Roye, sa mère, emprisonnée et impliquée dans le procès de son gendre, à raison de l'influence qu'on lui reprochait d'exercer sur l'esprit de celui-ci.

A peine le prince et la comtesse avaient-ils été rendus à l'affection d'Eléonore, que la première guerre civile était venue imposer à la pieuse princesse de nouvelles épreuves, et parmi elles, la douleur de se voir séparée successivement de ses enfants en bas âge, de sa mère et de son mari. Le jour même où Condé venait de quitter Meaux pour marcher sur Orléans, Eléonore de Roye, en se rendant de la première de ces villes à son château de Muret, dans un état de grossesse avancée, avait été assaillie par une horde de fanatiques, sous les coups de laquelle elle et son fils, le marquis de Conti, avaient failli succomber; saisie tout à coup de douleurs provoquées par l'effroi et les émotions du moment, elle était prématurément accouchée de deux jumeaux, dans le village de Gandelu, où elle s'était réfugiée à grand'peine; on l'avait depuis transportée, presque mourante, à Muret; là, sans attendre le rétablissement de sa santé, elle s'était promptement résignée à de déchirants adieux, avait confié à sa mère la garde de ses plus jeunes enfants, et était partie, avec son fils aîné, pour rejoindre, au péril de ses jours, Condé à Orléans. Elle était restée, dans cette place de guerre, toute une année,

durant laquelle elle avait assuré à sa mère et à ses enfants un asile à Strasbourg; s'était associée aux préoccupations incessantes de son mari, l'avait suppléé dans le maniement des affaires tandis qu'il combattait au dehors, et surtout tandis que, après la bataille de Dreux, il subissait une captivité non moins amère pour elle que pour lui; avait affronté, avec une inébranlable constance, des dangers de toute sorte, soit alors que la ville était ravagée par la peste, soit alors qu'elle subissait les horreurs d'un siége, assistant de ses dons, de ses soins, de ses consolations, les indigents, les affligés, les blessés, les malades, les mourants; dépensant au soulagement de toutes les misères, de toutes les souffrances, ses forces, sa fortune, sa santé, et dominant, des hauteurs de sa foi, les agitations des partis et les vicissitudes politiques, elle avait couronné son œuvre d'abnégation en opposant aux insidieuses démarches de Catherine de Médicis, les procédés de la plus noble franchise, dans le cours des négociations antérieures à la paix d'Amboise.

Epuisée d'émotions et de fatigues, Eléonore de Roye n'avait, après la conclusion de cette paix, paru à la cour que pour y aider Condé à reconquérir les prérogatives attachées à sa dignité de prince du sang, et que pour y employer au soutien de la cause des Eglises réformées le crédit dont elle jouissait. Dès que l'accomplissement de ces devoirs lui avait, vers le milieu de l'année 1563, permis de rentrer dans la vie privée, elle s'était empressée de quitter la cour, sans avoir toutefois obtenu de Condé qu'il revînt prendre place près d'elle au foyer domestique : ce prince demeurait alors enlacé dans des piéges que l'astuce et la perversité de Catherine de Médicis lui avaient tendus, sur un tout autre terrain que celui de la politique et des affaires de l'Etat.

Reportons-nous maintenant aux premiers mois de l'année 1564, et pénétrons, par la pensée, dans le château de Condé-en-Brie. Tout y porte l'empreinte de la dignité morale, d'une supériorité bienveillante et délicate, d'une direction sagement

imprimée à l'activité de chacun, d'une vigilance soutenue, et surtout d'une profonde affection dans les relations de famille. Tout y commande le respect, tout y inspire une vive sympathie pour la femme éminente dont la piété, la sérénité d'âme et l'ineffable bonté, ont fait de ce château, à l'égard des êtres chéris qui l'y entourent, un séjour de paix, de douce intimité et de bonheur. Les regrets mélangés d'appréhensions, que cause à Eléonore de Roye l'absence d'un mari auquel elle est tendrement attachée, sont tempérés par la joie qu'elle éprouve à voir se grouper autour d'elle ses enfants, sa mère, sa sœur, la comtesse de La Rochefoucauld, et tout le personnel dévoué qui compose le service de sa maison. Sa joie cependant n'est pas complète, car si la comtesse de Roye a pu rendre à l'amour de la jeune mère « ses petits enfans, que, selon la belle expression de Calvin, Dieu a honorez en les faisant pellerins en terre estrange, » l'un d'eux, Louis, n'existe plus. Eléonore, qui pleure sa mort récente, ne possède près d'elle désormais que Henri, Marguerite, François et Charles. Henri, âgé de douze ans, et Marguerite, âgée de huit ans, ont, le premier, pour gouverneur, M. Des Garennes; la seconde, pour gouvernante, Madame de Saint-Cyr, assistée de Mademoiselle Des Fossés, sa fille. François et Charles, âgés, l'un de six ans, et l'autre de deux, sont placés sous la direction de femmes de confiance. Le ministre de l'Espine est chargé de l'instruction religieuse et littéraire de Henri, de Marguerite et de François. Le ministre Perussel, qui a assisté Condé durant sa seconde captivité, est le chapelain en titre de la famille. Dans l'intimité de la princesse, vit une amie vénérable, qui l'a constamment suivie depuis son berceau, et qui sera près d'elle encore, à l'heure suprême, pour recueillir son dernier soupir. Enfin sont associées, en une certaine mesure, à la vie de famille d'Eléonore, plusieurs filles d'honneur sur lesquelles s'étend son affectueuse protection.

Que de traits ne pourrions-nous pas ajouter à cette incomplète esquisse, en entrant dans le détail des soins que la prin-

cesse de Condé donne à l'éducation de ses enfants, de l'échange d'idées et de sentiments qu'elle entretient avec sa mère et sa sœur, dont l'existence est si étroitement unie à la sienne; de ses relations avec le reste de sa famille, et notamment avec Jeanne d'Albret, qu'elle aime comme une seconde sœur; avec ses oncles Coligny, d'Andelot et Odet; sa tante Charlotte de Laval, son beau-frère de La Rochefoucauld, son neveu et sa nièce, le prince et la princesse de Porcien! Que n'aurions-nous pas à dire, d'une part, de sa piété si élevée, de son active charité, de son dévouement journalier à la cause du protestantisme, et, de l'autre, des charmes inhérents à sa personne, du sérieux et de la délicatesse qui président à ses moindres actions, de la grâce et de la distinction que respirent ses paroles et ses moindres lettres! Il n'est pas jusqu'à son exquise beauté, admirée de tous, ignorée d'elle seule, que nous ne fussions autorisé à signaler comme mise, par une sorte d'affinité secrète, au service de son âme pour en refléter l'inaltérable pureté. Mais nous devons nous renfermer dans les limites de notre sujet, pour dire, tout d'abord, qu'à une époque rapprochée de celle dont nous parlons en ce moment, un vide immense allait se faire dans le château de Condé-en-Brie, et le deuil seul y régner désormais.

La princesse se ressentait des suites d'une grave maladie qui, en juillet 1563, avait fait craindre pour ses jours. L'altération croissante de sa santé, depuis deux ans surtout, nécessitait d'extrêmes ménagements. Elle n'hésita pas cependant à se soustraire à leur observation, pour se rendre près de son mari, atteint de légères souffrances, dans la ville de Troyes, où se trouvait la cour, au début du mois d'avril 1564. Le 15 de ce même mois, Condé, promptement rétabli, se disposait à partir, avec le roi et la reine-mère, pour Châlons-sur-Marne, ainsi que nous l'apprend une lettre d'Eléonore au prince de Porcien. Quant à elle, tout en prodiguant à Condé les soins les plus tendres, elle avait, durant son séjour à

Troyes, donné aux protestants de cette ville une preuve frappante de sa haute sympathie.

Pourquoi fallait-il, hélas! que le dévouement de la princesse ne se fût exercé, cette fois, qu'au complet détriment de ses forces physiques et de sa santé!

A peine de retour au château de Condé-en-Brie, elle fut, le 26 avril, subitement atteinte d'une violente hémorragie, symptôme alarmant d'une de ces affections organiques, accompagnées de cruelles souffrances, qui tarissent promptement les sources de la vie. Dès le premier moment, elle s'était sentie mortellement atteinte, et avait été confirmée dans son sentiment par ses médecins, dont elle avait provoqué les franches déclarations. Trois mois consécutifs allaient se passer, durant lesquels elle supporterait, avec une admirable résignation, l'austère dispensation qui lui était envoyée. Qu'on juge de ce qu'elle eut à souffrir et de sa soumission à une volonté suprême, qu'elle sut toujours trouver bonne, par ces seules paroles d'une amie qui assista à toutes les phases de sa dernière et longue maladie : « Je pourrois difficilement exprimer tous ses maux, car ils estoient si divers et violens, qu'au jugement des experts en l'art, ils estoient comme insupportables à un autre. En quoy recognoissez la grande assistance que Dieu lui a faicte, car jamais elle n'a ouvert la bouche pour murmurer, ni faict aucune démonstration ou contenance d'impatience. Je l'ay tousjours veue, en ses angoisses, les yeux secs, sans cris, sans larmes et sans plaintes, lesquelles sont ordinaires aux malades, voire les plus constans. »

Condé, sur la demande de la princesse, avait quitté le roi à Vitry, et était arrivé en toute hâte au château de Condé-en-Brie. Heureuse de le revoir, Eléonore n'eut pour lui que de touchantes paroles. Les pures joies du retour au foyer domestique sont le privilége exclusif de l'homme dont le cœur d'époux et de père est, partout et toujours, demeuré fidèle aux saintes affections de famille. Le prince était déchu de ce privilége : cela dit tout. Aussi nous abstenons-nous d'évoquer ici

d'affligeants souvenirs. Par respect pour la générosité d'âme de l'épouse qui, ayant tant à pardonner, ne cessa jamais de prier, d'aimer et de bénir, attachons-nous uniquement aux grands et lumineux aspects sous lesquels vont se produire les dernières actions et les derniers sentiments de la pieuse princesse.

Un mois s'était écoulé depuis qu'Eléonore de Roye était tombée malade, lorsqu'elle profita de quelques moments de relâche que lui laissaient ses souffrances, pour adresser, le 25 mai 1564, à son cousin, le maréchal de Montmorency, une lettre, la dernière peut-être de sa correspondance, à laquelle nous empruntons les lignes suivantes :

« Je ne pourrois assez vous remercier de la peine que vous prenez, et des bons et notables offices que vous faictes de m'aymer tous les jours d'une telle amytié que celle que vous continuez me porter, autrement que d'une recordation que j'en auray toute ma vie, pour, s'il plaist à Dieu me redonner ma santé, les vous rendre de toute l'affection qui se peut espérer de la plus officieuse et meilleure parente et amye que vous ayez en ce monde..... Je suis encore une fois tombée en telle extrémité, qu'elle n'a en rien esté moindre, mais beaucoup plus dangereuse que la première. Toutefois depuis, mon (hémorragie) s'est cessé, mais non pas que nous soions bien asseurez qu'elle soit du tout arrestée et ne reprenne plus. Ainsi, me voilà tous jours aux escoutes, attendant ce qu'il plaira à Dieu m'envoyer et en déterminer. »

Un mois plus tard, la princesse raconta à l'un de ses parents « qu'elle avait entendu une voix la nuit, qui lui avait dit intelligiblement qu'elle mourrait dans peu de jours et qu'elle s'y préparât, et tant s'en fallait que cela l'eût attristée, que toujours depuis elle avait désiré le point de cette sainte séparation. »

Nous voudrions pouvoir retracer ici les nombreux témoignages de sollicitude et d'affection qu'Eléonore de Roye reçut des divers membres de sa famille, et particulièrement de ses

oncles les Châtillons, de sa tante Charlotte de Laval, de son neveu Antoine de Croy, et des paroles de gratitude, de foi et de résignation qu'elle leur fit entendre; nous voudrions surtout qu'il nous fût permis de reproduire les fréquents et solennels entretiens qu'elle eut avec la comtesse de Roye. « C'étaient, nous atteste un témoin initié aux intimes épanchements de la mère et de la fille, de divins dialogues sur la grandeur de Dieu, sa sagesse, bonté et miséricorde, sur l'enfer des consciences de ceux qui n'ont point sa crainte, sur la différence du pur et faux service, sur l'assurance de l'âme fidèle au poinct de la mort, et tels autres hauts propos... je me sentirois bien empeschée s'il falloit donner mon jugement laquelle disoit mieux. »

Contraint, comme nous le sommes, de franchir une foule de détails intéressants, arrivons de suite à un ensemble de faits empreints d'une saisissante grandeur.

Le 15 juillet 1564, Eléonore de Roye n'avait plus que quelques jours à vivre; en proie à d'inexprimables souffrances, elle ne pouvait trouver dans aucun des deux lits sur lesquels on la plaçait alternativement, une position qui lui procurât le moindre soulagement. « Seigneur tout-puissant, dit-elle alors d'une voix lamentable, puisqu'en tous les endroits de ce terrestre manoir, quoiqu'il soit grand et spacieux, et dont tu es créateur, je ne puis trouver par toutes mes diligences si petite place que ce soit, propre à repos et vuide de pointure, pour librement annoncer, comme je soulais, tes bontés et ta miséricorde, j'en quitte la demeure, le louage et le séjour pour retourner, s'il te plaît, à ce prochain terme, en l'acquêt que tu m'as fait par la mort et passion de ton Fils bien-aimé. Rends, mon Dieu et Père, par ce moyen mon esprit et mon corps tous deux contens et en paix : l'un, libre et manumis (affranchi), allant à toi, que je vois déjà me tendre les bras; l'autre, restant insensible çà bas jusques à ce que tu le réanimes au son de ton avénement. »

Craignant de trop émouvoir son mari, si elle lui annonçait

elle-même qu'elle sentait la mort approcher, la princesse chargea deux graves personnages, amis de sa maison, de se rendre dans les appartements de Condé, de lui révéler ce qu'elle pressentait devoir bientôt advenir, et de lui demander l'autorisation de consigner dans un acte authentique l'expression de ses dernières volontés. « Déclarez au prince, dit-elle à ces deux amis, que, puisqu'il plaît à Dieu de nous séparer prochainement quant au corps, j'aspire à ce que du moins nos âmes continuent d'estre liées inséparablement en l'amour que nous devons porter à notre commun Sauveur Jésus-Christ, qui nous a délivrés si miraculeusement, aux yeux de toute l'Europe, de tant d'ennemis et de dangers... Déclarez-lui aussi que, pour commencer de tester, je l'institue héritier universel de la masse de l'amour que j'ai voué à mes enfants, et que je le conjure, en les aimant désormais doublement pour lui et pour moi, de veiller en ma place à ce qu'ils soient élevés en la crainte de Dieu, que j'assure être le plus certain bien et patrimoine que je puisse leur laisser. »

A l'ouïe de cette confiante allocution, les deux messagers répandirent d'abondantes larmes, s'éloignèrent et revinrent rendre compte du résultat de leur mission. Profondément affecté par la communication qui venait de lui être faite, Condé avait déclaré recevoir de la princesse une leçon de courage qu'il s'efforcerait de suivre par amour pour elle et ses enfants; ajoutant que ceux-ci le trouveraient toujours fidèle aux suprêmes recommandations de leur mère. Il avait parlé longtemps; l'étendue de ses regrets s'était résumée dans les expressions suivantes : « Dieu, qui nous avait conjoints, nous sépare et délie puisqu'il lui plaît, et c'est raison que nous nous conformions entièrement à sa sainte volonté. Il est vrai que plus heureux est celui qui va à lui que celui qui demeure et qui attend un autre passage. Oh! bienheureux le moment que Dieu nous ordonnera pour être réunis aux cieux en un lien d'éternité!... Si je considère et pèse la rareté de l'heur qui se représente incessamment devant mes yeux, dont je me prévois

privé par cette séparation, il ne se peut faire que je trouve ici suffisante ou égale consolation, ne pouvant nombrer par tous les millions qu'on pourrait assembler l'infinité d'une perte si notable. »

La réponse du prince soulagea le cœur d'Eléonore. Après s'être recueillie devant Dieu dans un sentiment d'actions de grâces, elle fit venir deux notaires et leur dicta un testament dont voici le début :

« Considérant la fragilité et incertitude de ceste vie, et que Dieu, par ceste griefve maladie dont il luy a pleu de me visiter, m'advertit, comme par une semonce, de me préparer et donner ordre à mes affaires pour estre preste à suyvre promptement sa volonté quand il lui plaira de m'appeler, j'ay faict, dict et ordonné ce qui s'en suit pour la déclaration de ma dernière volonté : — premièrement, je te supplie, mon bon Dieu, que, quand il te plaira me délivrer des misères et langueurs de ceste vie et tirer mon âme de la prison de ce corps où elle est enfermée pour quelque temps, que par ta bonté et miséricorde tu la veuilles recevoir entre tes mains et la mettre en la possession et jouissance de la félicité que ton Fils nous a acquise par sa mort et passion, et par ce moyen asseurer la ferme foy que tu nous as donnée par tes promesses, et scellée tant par le baptême que par ta saincte cène, de la rémission générale de nos péchez, lesquels nous croyons estre tellement effacez par le sang et obéissance de ton Fils, qu'ils ne viendront jamais en compte devant toi. — Je te recommande en après nos enfans, te requérant que, suyvant ta promesse, tu leur sois Dieu, père et protecteur, et que, estendant ta bénédiction sur eux, il te plaise les illuminer et dresser en la cognoissance et en la crainte de ton sainct nom, et te servir d'eux, comme tu as faict du père, à exalter ta gloire, à procurer et conserver le repos de ton Eglise, et en arracher tout ce que tu n'y as point planté. Fais-les par ta bonté spéciale instruments et vaisseaux de ta gloire, et les remplis de tes grâces, leur commandant, par l'autorité que tu m'as donnée

sur eux, qu'ils vouent et dédient toute leur vie à ton service et celuy de ton Eglise. — Je remets la sépulture de mon corps à la volonté de monsieur mon mari, sçachant bien qu'en quelque lieu qu'il soit, il y reposera en une espérance certaine de sa résurrection »

La princesse règle ensuite dans l'acte dont il s'agit la répartition de sa fortune entre ses enfants, fait divers legs charitables, consacre un fonds spécial à l'entretien des ministres de la parole de Dieu dans l'étendue de ses domaines, rémunère ses gens de service, donne ordre, jusque dans les plus petits détails, à toutes ses affaires avec autant de soin et de présence d'esprit que si elle eût été en pleine santé.

Après avoir arrêté de la sorte ses dernières dispositions, la princesse fait appeler le ministre Perussel. « Je désire, lui dit-elle, aviser à l'état de ma conscience; non pas que, Dieu merci, je ne me sente bien disposée avec mon Créateur et prête d'aller à lui quand il lui plaira, mais afin que vous, mon père, que Dieu a mis pasteur en la famille de monsieur mon mari et de moi, connaissiez la face de cette brebis de votre troupeau, et que je meure en ce contentement d'avoir rendu devant le ministre de l'Eglise du Seigneur un véritable témoignage de la foi et espérance de salut que j'ai de lui par la grâce. » Joignant alors les mains et levant les yeux au ciel, elle rendit ce témoignage avec une énergie et une lucidité d'expressions remarquables, puis termina par une fervente prière.

Une heure après, ayant fait appeler le ministre de l'Espine, investi, de même que Perussel, de toute sa confiance, elle continua à parler devant lui de sa foi, de ses espérances et de sa vive gratitude envers Dieu.

Condé survint et lui adressa quelques paroles affectueuses. « Quatre choses, lui répondit-elle, me rendent heureuse : la première, est l'assurance de mon salut; la seconde, la réputation de femme de bien que j'ai toujours eue par la grâce de Dieu; la troisième, la certitude que vous êtes satisfait de moi,

parce que je vous ai aussi fidèlement servi, aimé et honoré qu'une femme pouvait, en ce monde, servir, aimer et honorer son mari; la quatrième, ma joie de ce que Dieu laisse à mes enfants un père et une grand'mère qui les nourriront en la crainte du Seigneur, selon le principal de mes désirs. Et maintenant, ajouta-t-elle, il me faut achever ma course pour gagner le prix que je me vois préparé au bout de la lice de cette pénible carrière. »

Lorsque Condé se fut retiré, les enfants de la princesse entourèrent son lit de douleur et reçurent d'elle des témoignages d'ineffable tendresse. Un lien particulier l'unissait à Henri, son fils aîné, qu'un cœur ouvert à la sympathie et à l'affection, un caractère sérieux et doux, et une intelligence précoce avaient, dès l'âge de douze ans, élevé, en quelque sorte, au rang d'ami de sa mère. Il n'avait jamais quitté Eléonore, avait partagé ses épreuves, prié, pensé, senti avec elle, et lui avait voué un respect et un amour sans bornes. Avec quel recueillement et quelle émotion n'entendit-il pas sa mère bien-aimée lui dire : « Je vous prie, mon fils, craignez Dieu surtout et l'honorez comme l'auteur de tout bien duquel vous devez attendre toutes faveurs, puisqu'il a laissé tant d'arrhes de sa bénéficence en notre maison, que vous saurez beaucoup mieux juger avec l'âge. Croissez en vertu, mon ami, qui est la vraie parure des grands, afin que vous soyez capable de faire bientôt service agréable au roi, au visage duquel chacun peut connaître l'empreinte d'un prince bien né et d'un petit Josias dont vous m'avez si souvent ouï parler. Honorez la reine de Navarre, Monsieur le cardinal de Bourbon, Monsieur votre père, Madame votre grand'mère, vos oncles Messieurs de Chastillon et de La Rochefoucauld, qui sont gens craignant Dieu, et qui ont fait preuve de leur vertu en beaucoup de sortes. Soyez amateur du bien public et le procurez par tous justes moyens, sans offenser votre conscience. Aimez vos deux frères et votre sœur, non comme frère, mais comme père que vous leur devez être, puisque vous êtes l'aîné et n'êtes plus enfant. Parlez le plus

souvent que vous pourrez aux ministres Perussel et de l'Espine pour votre salut, et croyez le conseil des trois hommes de robe longue que vous connaissez être aimés et estimés de Monsieur votre père et de moi. Gardez-vous bien de faire jamais chose, sous couleur qu'on vous pourra dire que votre gouverneur, quoiqu'il soit vigilant, n'en saura rien; car votre bon Père, qui est là-haut, voit, connaît et sait tout. Par ainsi, vous devez avoir honte de mal faire, comme s'il était toujours présent, selon les belles instructions de votre livre de Salomon, qui ne doit jamais sortir de vos mains, afin que toute votre conversation parle et récite à un chacun ce qui y est contenu. Soyez doux et traitable à ceux qui le sont; abaissant l'orgueil de ceux que l'audace ferait méconnaître. Que votre bouche soit le domicile de vérité, votre main ouverte aux pauvres, et votre maison close aux flatteurs. — Si vous faites cela, mon mignon, vous aurez, comme Abraham, Isaac et Jacob, la bénédiction de Dieu et la mienne, que je vous donne avec cette bague de diamant, que vous garderez pour l'amour de moi et pour souvenance de ce que je vous dis, dont votre gouverneur est témoin, qui vous le saura bien ramentevoir en temps et lieu, comme il est soigneux de votre bien. »

La princesse parla ensuite à sa fille avec une angélique douceur, lui recommandant de retenir soigneusement ce qu'elle avait dit à son frère Henri, et d'écouter Madame de Saint-Cyr, sa gouvernante, comme une seconde mère.

Ce fut une scène navrante que celle de la désolation de ces pauvres enfants; ils pressaient de leurs lèvres celles de leur mère, baisaient ses mains, l'appelaient des plus tendres noms, éclataient en sanglots, et se tenaient collés à son lit. Eléonore, qui redoutait pour eux un excès d'émotion, eut le courage de prescrire qu'on les emmenât et qu'on s'efforçât de les calmer.

A quelques instants de là, elle fit approcher ses filles d'honneur et leur dit : « qu'elle les priait de se souvenir de la bonne nourriture qu'elles avaient prise en sa maison, et de l'exemple qu'elle leur avait donné. Ayez, mes filles, ajouta-

t-elle, toujours la révérence de Dieu devant vos yeux, et que votre honneur vous soit plus cher que votre vie. Aimez Madame de Roye, ma mère, et ma fille, car elles aiment ce qui me touche et continueront à vous nourrir jusqu'à ce que vous soyez mariées. Adieu, mes filles, estimez-moi heureuse et contente, et apprenez à bien mourir. »

Au déclin de la journée, durant laquelle elle venait de tant faire pour ceux qu'elle aimait, Eléonore de Roye fut saisie d'un redoublement de souffrances et d'une forte oppression. Elle désira que Perussel vînt lui parler de Dieu. Tandis qu'il l'exhortait, elle leva les mains au ciel, et, d'une voix qu'entrecoupaient de légers soupirs, s'adressa à Dieu, en ces termes : « Oh! mon Dieu! père bénin, à ce coup irai-je à toi? Or, j'ai combattu le bon combat, j'ai gardé la foi, j'ai achevé ma course, le tout par ta grâce; dont je m'assure que bientôt j'aurai la couronne de justice, et vivrai de la vie que tu me gardes et m'as cachée en Jésus-Christ. » Puis, tendant la main à Perussel : « Mon père, lui dit-elle, priez Dieu qu'il me donne persévérance et accroissement en toutes ses grâces; qu'il me fortifie contre tous assauts et tentations; qu'il me tende toujours les bras comme je vois qu'il fait en son fils Jésus-Christ; qu'il me fasse toujours sentir son amour; qu'il me garde qu'aucun regret des choses corruptibles de ce monde ne me surprenne, et que la violence du mal ne m'empêche de magnifier son nom et sa hautesse. »

Le mal était devenu si violent et la débilité physique de la princesse s'était tellement accrue, qu'elle pressentit ne pouvoir bientôt plus parler. Aussi, exprima-t-elle le désir d'avoir avec son mari un dernier entretien. Il était alors plus de minuit, et il s'agissait d'aller réveiller le prince. Madame de Roye, par ménagement pour sa fille, dont l'épuisement excitait toute sa sollicitude, conseillait qu'on attendît jusqu'au lever du jour. « Non, répondit Eléonore; permettez-moi d'insister, car je suis sûre que le prince ne sera point marri d'être réveillé pour cette occasion, et il n'est pas bon d'attendre que

je ne puisse plus parler pour lui déclarer les choses que Dieu a mises en mon cœur. »

A l'arrivée du prince, les assistans se retirèrent à l'extrémité de la chambre de la princesse. L'entretien des deux époux dura environ une heure. Ce fut le dernier que Condé eut avec Eléonore.

Vers le point du jour, la princesse put prendre un peu de repos; après quoi, ses douleurs se renouvelèrent avec intensité. « Or sus, mon père, dit-elle à Perussel, c'est maintenant que Dieu me veut avoir, dont je suis très-joyeuse; mais, hélas! je regrette que ma courte haleine et le catarrhe qui me tombe du cerveau m'empêchent de le louer. Priez-le, comme avez fait cette nuit, qu'il lui plaise m'accorder une petite trêve pour l'invoquer; non que je désire plus longuement vivre, car il connaît mes pensées et lit aux tablettes de mon cœur. »

Ayant éprouvé du soulagement lorsque la prière fut terminée, elle fit aussitôt entendre cette action de grâces : « N'est-ce pas toi, ô Seigneur immortel, Dieu puissant, sage et bon, qui, sans secours des hommes, en un moment apaises mon travail? O bonté inestimable, qui te fais si apertement voir, toucher et sentir de moi, fortifie l'esprit puisque tu abats le corps! » Elle continua pendant un certain temps encore à louer Dieu et à le remercier; puis, elle pria pour son mari, pour ses enfants, pour sa mère, pour l'Eglise, pour ses parents, ses amis, ses serviteurs et ses vassaux, pour le roi et la tranquillité du royaume. Elle termina, tant étaient grandes son humilité et la délicatesse de sa conscience, en demandant pardon à chacun, et particulièrement à sa mère et à sa sœur.

A l'issue de cette scène si émouvante, durant laquelle avaient coulé les larmes de tous les assistants, la princesse fut saisie d'un mal au côté et de suffocations. On pria pour elle; sa voix très-affaiblie put encore se faire entendre pour demander qu'on lui lût ceux des passages de l'Ecriture qui sont le plus propres à fortifier et consoler le chrétien aux ap-

proches de la mort. Il lui fut fait lecture notamment de divers textes d'Esaïe et de l'Apocalypse.

Nous touchons maintenant à un moment suprême. Il est deux heures du matin; Perussel pressent qu'Eléonore de Roye n'a plus quelques instants à vivre, et, déférant à la recommandation qu'elle lui a souvent faite de lui signaler l'imminence de sa fin, il lui annonce que l'heure du départ approche; il l'exhorte au courage, à la confiance dans les compassions divines, et lui demande si elle se sent soutenue par la vertu et la grâce du Saint-Esprit. Elle lui répond : « Oui, vraiment, mon père, j'ai en mon cœur ce que Dieu, dès ma jeunesse, y a mis, l'assurance de mon salut..... Demandez-lui pour moi, et je prierai de cœur avec vous qu'il me donne toujours la lampe ardente, afin que, quand l'Epoux viendra, j'entre avec lui aux noces; qu'il me fasse la grâce de toujours veiller, afin de n'être pas surprise quand mon Seigneur viendra; qu'il me donne la robe blanche, afin que je suive l'Agneau avec cette livrée partout où il ira; qu'il me fasse porter par ses anges, afin que je ne choppe, et qu'il m'enlève d'ici-bas. »

Perussel prononce une prière qu'Eléonore accompagne de ces mots : « O mon Dieu, mon Sauveur! maintenant, mon hiver est passé, et mon printemps est venu : ouvre-moi donc la porte de ton jardin céleste, afin que je goûte le fruit de tes éternelles douceurs. »

Le lendemain dimanche 23 juillet, à sept heures du matin, Perussel sort pour se préparer au prêche, et est remplacé, près de la princesse, par les ministres de l'Espine et Laboissière. Les exhortations et les prières se succèdent. Tout à coup survient une nouvelle hémorragie que rien, cette fois, ne peut arrêter; la princesse est en proie à des spasmes réitérés, le frisson la saisit, elle s'affaisse, pose l'une sur l'autre ses mains glacées, et s'adressant à une amie dont elle reçoit les soins : « C'est à ce coup, ma mie, lui dit-elle d'une voix défaillante, que je m'en vais à mon Dieu. »

Perussel arrive en toute hâte, et, dès qu'elle l'aperçoit, elle l'accueille en ces termes : « Mon père, parlez pour moi, faites votre office; vous avez eu la charge de mon âme; l'ouïe m'endurcit, la voix me fault; mais je vous ferai signe de la tête si je ne puis répondre. » Perussel et ses collègues assistent de leurs exhortations la princesse; ils lui demandent si elle les entend, et si son cœur adhère à ce qu'ils expriment : « Oui, Dieu merci, répond-elle en levant les yeux au ciel; » puis elle ajoute : « Priez pour moi, selon que vous connaissez que mon âme le désire. » Un froid mortel a déjà envahi la majeure partie de son corps, lorsqu'on l'entend prononcer ces solennelles paroles : « Seigneur, je remets mon esprit entre tes mains! »

Aussitôt, les derniers symptômes de l'agonie se manifestent; quelques minutes se passent durant lesquelles les trois ministres entretiennent la mourante de l'assurance de son salut; elle s'efforce en vain de leur répondre, la voix expire sur ses lèvres, elle ne peut que leur faire signe de la tête qu'elle les entend; puis, bientôt le signe cesse, et elle exhale en paix son dernier soupir.

Quels hauts enseignements que ceux que présente une telle fin, couronnant l'existence si noblement remplie d'une jeune femme de vingt-huit ans! A chacun le devoir; disons mieux, le privilége de les recueillir dans le secret de son cœur.

Nous nous bornons à cette seule réflexion, pour laisser parler Condé lui-même, au moment où il vient d'apprendre qu'Eléonore de Roye a succombé, et où il est entouré de ses enfants :

« Il ne faut pas, dit-il à sa fille, que vous soyez seulement image de la face de votre mère, mais aussi de son esprit et de sa vertu, car encore qu'elle fût belle de corps, ce n'était rien au regard de son âme, qui ne fit jamais office que de chasteté, non plus que ses yeux, son cœur, sa langue, ses mains et ses oreilles. Ainsi que vous deviendrez grande et croîtrez, enquérez-vous toujours bien quelle a été cette bonne mère; et quand vous orrez dire qu'elle n'aima jamais homme que son

mari, qu'elle a vécu sans aucune tache de déshonneur, voire sans soupçon; que toutes ses actions et contenances ont été sainctes, pudiques, modestes, rondes et vertueuses, lors, efforcez-vous, mignonne, à lui ressembler, afin que Dieu vous assiste comme il a fait à elle, que chacun vous estime, et que je vous aime de plus en plus, ainsi que je ferai si vous êtes telle.

« Mon fils, ajouta-t-il en posant la main sur la tête de Henri de Bourbon, vous êtes le premier témoignage de bénédiction et faveur de mariage que Dieu nous a donné à votre mére et à moi, et le lien renforcé de notre amour. Regardez à me donner toujours joie et consolation, comme vous ferez si vous suivez les brisées que votre mère a posées au chemin de vertu. Reconnaissez-en la piste et la trace, de peur de vous fourvoyer par les sentiers du dangereux dédale de ce monde. Les fils se conforment ordinairement aux pères, mais vous tâcherez principalement de ressembler aux mœurs et vertus de votre mère, car on vous racontera et orrez quelquefois de votre père et de sa vie choses que ne devez ensuivre, comme en d'autres le devez imiter; mais à votre mère, de la vie et de la mort de laquelle Dieu s'est voulu servir, vous n'y trouverez rien qui ne soit digne d'être suivi et étroitement gardé, comme elle était digne d'être mise aux premiers rangs des vertueuses femmes. »

Oui, disons avec Condé que Dieu s'est voulu servir de la vie et de la mort d'Eléonore de Roye, comme d'un double modèle à suivre dans la voie évangélique. Quoi de plus propre, en effet, à élever et à fortifier notre cœur, lorsque nous nous livrons à l'étude du passé, que le culte des pieux souvenirs, fruit d'un commerce assidu avec de nobles caractères? De là cette salutaire influence qu'exerce, sur des esprits non prévenus, toute biographie chrétienne vraiment digne de ce nom; de là aussi cette énergique conviction qui stimule et féconde, de nos jours, d'importants travaux, savoir : que l'histoire du protestantisme français n'est jamais plus grande que lors-

qu'elle nous transporte, par ses récits biographiques, sur les hautes cimes de la foi, et qu'elle nous révèle, par des faits empreints d'une incontestable autorité, le sens chrétien de ces mots : *bien vivre, bien mourir!!*

Cte JULES DELABORDE.

MÉLANGES

UN ÉLOGE DE DU PLESSIS-MORNAY
ET UN PROJET DE MONUMENT A SA GLOIRE
MIS AU CONCOURS PAR L'ATHÉNÉE DE NIORT, EN 1806

Plusieurs des personnes présentes connaissent sans doute un petit volume publié il y a quelques années, et qui a eu deux éditions du vivant de son auteur. Le titre qu'il porte a quelque chose de piquant et d'engageant pour quiconque aime les livres : VOYAGES LITTÉRAIRES SUR LES QUAIS DE PARIS, *suivis de* MÉLANGES *tirés de quelques bouquins de la Boîte à quatre sols* (1). On voit, du premier coup d'œil, quelle est la carte du pays où ont eu lieu ces voyages de découvertes. L'explorateur, M. de Fontaine de Resbecq, en a fait lui-même la géographie et la statistique : il en a dénombré savamment les étapes, du levant au couchant. Il a compté, d'un pôle à l'autre, du quai d'Orsay au quai de la Tournelle, 68 étalages de bouquinistes, à 15 mètres de boîtes par étalage, ce qui fait 1,020 mètres, soit plus d'un kilomètre de boîtes, lesquelles contiennent, l'une dans l'autre, 75 à 80 volumes, — soit 1,000 à 1,200 volumes par bouquiniste, — soit, pour ces 68 confrères, environ 70,000 volumes, c'est-à-dire la valeur de 3 bibliothèques assez importantes de nos départements. Enfin, la vente journalière des livres sur les seuls parapets des quais étant évaluée à 1,000 francs, il s'en débiterait, bon an mal an, pour à peu près 400,000 francs, dans ces seules régions tour à tour glacées ou tropicales.

Il y a tout un tableau de mœurs et d'observations philosophiques

(1) Par A. de Fontaine de Resbecq. 1re édition. Paris, Durand, 1857, in-12. — 2e édition. Paris, Furne, 1864, in-12.

à faire et à refaire, même après M. de Fontaine de Resbecq, sur les habitants ou les habitués de cette curieuse contrée, sur les débitants et sur les chalands de ce trafic du gagne-petit. Mais il ne s'agit pas de nous arrêter, en ce moment, à décrire le chasseur bibliophile guettant sa proie, s'en emparant tout à coup, la serrant avec bonheur dans son carnier, non plus que de peindre les types multiformes des gardes-chasse ou rabatteurs de ce gibier d'une espèce si particulière. Nous voulons seulement toucher un instant à la denrée qui se trouve dans ces basses futaies de la ligne des quais de Paris, ayant à vous entretenir d'un double spécimen qui ne peut manquer de vous intéresser, et qui a été rencontré par nous en ces mêmes parages, lesquels, il faut bien l'avouer, nous ont été dès longtemps et nous sont encore familiers.

A en croire des esprits chagrins, les beaux jours seraient à jamais passés, les garennes de nos quais, jadis si giboyeuses, ne vaudraient plus la peine qu'on y cherchât sa vie; on n'y trouverait absolument plus rien. Nous avons de bonnes raisons pour ne partager pas cette opinion; nous croyons qu'il est encore écrit, et avec raison, sur les boîtes des bouquinistes : *Cherchez et vous trouverez.* Et d'abord, n'y trouve-t-on pas toujours le trésor que trouvèrent dans leur champ les enfants du laboureur de la fable? N'y passe-t-on pas une revue infiniment instructive de tout ce papier que la raison et la folie humaine ne cessent de noircir? N'y assiste-t-on pas à toutes les vicissitudes incroyables de la pensée traduite en lettres moulées, et reliée en veau, maroquin ou parchemin, ou tout simplement cartonnée ou brochée? *Erudimini*, instruisez-vous donc en inspectant ces grandes bibliothèques en plein vent. Ne fût-ce qu'en saisissant sur le fait (avant que tel volume ou tel fascicule aille faire sa dernière culbute chez l'épicier) les mille rêves creux de nos cervelles sublunaires. C'est là, en effet, qu'on se convainc, autant que par la chute des empires, de la réalité de ce cri du célèbre poëte latin : O que tout est vanité ici-bas! *O quantum est in rebus inane!* C'est là surtout que l'on se prend à répéter, avec un autre poëte (qui, pour le dire en passant, n'est pas Horace, mais bien un grammairien, Terentianus Maurus) : *Habent sua fata libelli!*

Oui, les *livres*, même les plus grands et les plus gros, ont parfois d'étranges destinées, — à plus forte raison les petits, et notamment les brochures.

C'est précisément d'une, ou plutôt de deux brochures, que nous avons à vous parler; de deux minces brochures trouvées dans les boîtes des quais, boîtes non pas *à quatre sols*, mais bien *à* 10 *cen-*

times, s'il vous plaît, et qui sont venues, en se complétant l'une par l'autre, à plusieurs années d'intervalle, nous révéler un fait complétement oublié, quoique peu ancien, — puisqu'il date des premières années de ce siècle, — et demeuré inconnu de tous ceux qui, depuis trente, quarante, cinquante ans, se sont occupés de la biographie d'un homme dont la mémoire est grande dans notre histoire, de Du Plessis Mornay.

Ouvrez le *Musée des Protestants célèbres* au tome V, et lisez la longue et excellente notice que le professeur Matter a consacrée, en 1824, à l'illustre serviteur et ami de Henri IV. Voyez celle que les éditeurs de la nouvelle compilation de ses *Mémoires* ont placée, la même année, en tête de leur premier volume. Parcourez l'ample étude historique qu'a publiée, en 1847, le général Joachim Ambert, en puisant dans les archives de la famille de Mornay. Cherchez enfin dans les diverses *Biographies générales* ou *universelles*, même dans l'article scrupuleusement rédigé, comme toujours, de *la France protestante* de nos amis les frères Haag, article qui date de 1857. Nulle part, nulle part vous n'apprenez où furent déposés les restes mortels de Du Plessis-Mornay, et surtout vous n'êtes point informés que le repos de sa tombe ait été troublé ultérieurement, soit par quelque hommage, soit, hélas! par quelque profanation de la postérité.

Eh bien! c'est là ce que nous révéla le double document rencontré par nous fortuitement dans les boîtes à 10 centimes. Avions-nous tort ou raison de ne rien dédaigner et de nous dire tout bas, en passant devant ces humbles boîtes : « Peut-être qu'*un trésor est caché dedans*. Je ne sais pas l'endroit... Mais, si nous avons le temps, fouillons, ne laissons nulle place où la main ne passe et repasse... Peut-être qu'un peu de courage nous le fera trouver... »

La première de nos brochures est un Eloge de Du Plessis-Mornay, « qui a remporté le prix au jugement de l'Athénée de Niort, dans le mois de mai 1809, » par Henri Duval (62 pages in-8), éloge bien intentionné, assurément, mais écrit avec peu de nouveau, quant au fond, et dans le goût du temps, quant à la forme. Ce qui revient à dire que cette pièce académique, c'est-à-dire un peu banale, un peu emphatique, offrait pour nous peu d'intérêt, si ce n'est à cause de sa date : 1809, et de la circonstance d'où elle était née : un concours public, ouvert par une société savante de province. Ajoutons que l'auteur, recherche faite, se trouva être un Breton, Henri-Jean Pineux-Duval, né à Rennes en 1770, mort à Paris le 27 janvier 1847, à l'âge de soixante-dix-sept ans. C'était le

frère du savant Amaury Duval et de l'auteur comique Alexandre Duval.

Nous avions donc rangé cette première brochure sur nos tablettes, il y a plusieurs années, et n'y pensions plus guère, lorsque la seconde, trouvée par nous l'année dernière, vint la compléter et l'éclairer d'un jour nouveau, tout en amenant aussi devant nous des questions nouvelles. La voici. Elle a pour titre :

MONUMENT
A LA GLOIRE
DE
DU PLESSIS-MORNAY

avec cette épigraphe d'Horace, si belle et si bien en situation :

Cui Pudor, et Justitiæ soror.
Incorrupta Fides, nudaque Veritas,
Quando ullum invenient parem?

« Quand verra-t-on de nouveau personnifiées, comme en lui, l'Honneur, et l'intègre Probité, sœur de la Justice, et l'austère Franchise? »

Or, c'est le programme du concours ouvert en 1806 par cet Athénée de Niort, qui avait couronné, en 1809, le travail de M. Henri Duval, programme qui ne se bornait pas à proposer l'Eloge de Du Plessis-Mornay, mais qui ouvrait une souscription publique pour un monument à élever, dans le vallon du Jardin des Plantes de Niort, à Du Plessis-Mornay, et conviant tous les citoyens français, tous les amis de la gloire de leur patrie, à se faire inscrire pour une ou plusieurs souscriptions. Elles devaient être reçues jusqu'au 1er janvier 1808. L'article 4 portait : « Les cendres de Du Plessis-Mornay seront transférées, des ruines du château de La Forêt, dans le vallon du Jardin des Plantes de Niort, le 1er jour du mois de mai de l'an 1808. » — « Quelques personnes, est-il dit en note, ayant observé que ce monument serait encore mieux placé dans l'église consistoriale des réformés de Niort, l'Athénée a arrêté qu'on suivrait, sur ce point, le vœu de la majorité des souscripteurs. En conséquence, ils sont invités à faire connaître spécialement leur volonté à ce sujet. »

L'article 5 portait : « Pour ce même jour (1er mai 1808), l'Athénée préparera une fête funèbre, et, sur la tombe de Du Plessis-Mornay, on lira celui des éloges de ce bon citoyen qui, envoyé au concours, conformément à l'arrêté du 10 juillet 1806, aura remporté le prix. Si l'auteur est présent, il sera couronné.

Enfin les articles 6, 7 et 8 : « Le monument funèbre à la mémoire

de Mornay sera construit dans les proportions suivantes, et d'après le plan proposé par M. Bernard, professeur de dessin et membre de l'Athénée... (suit la description). Ce monument, au lieu d'être en pierres granitiques et en marbre, pourra être construit entièrement en marbre, si le total des souscriptions permet de faire une semblable dépense, qui s'élèverait au moins à quatorze mille francs. Le présent prospectus sera adressé aux principales communes de France, *à tous les consistoires,* à tous les membres et associés-correspondants de l'Athénée, et à toutes les sociétés savantes. — Clos et arrêté en séance, à Niort, le 21 avril 1706. Signé Brisson, *doct. m. m. vice-président,* et Guillemeau jeune, *doct. m. m. secrétaire perpétuel.* »

Vous voyez quelles questions inattendues faisait surgir ce projet de monument, dont rien n'avait pu nous faire soupçonner l'existence.

Nous savions que le concours pour un Eloge avait été suivi d'effet, mais quel avait été l'accueil fait au projet de Souscription et de tombeau monumental?

Quelles avaient été les réponses des communes de France, des sociétés savantes? Surtout quelles avaient été les réponses des Consistoires, mis en demeure de concourir à une œuvre qui devait leur être si chère, et les trouver si sympathiques, si empressés?

Hélas! nous avons eu quelque peine à nous procurer, soit ici, soit là, les renseignements dont nous avions besoin, et ces renseignements n'ont guère été que négatifs. Point de dossier de l'affaire, soit aux archives de la mairie de Niort, soit aux archives du département. L'Athénée n'a pas fourni une longue carrière. La préfecture et son jardin occupent depuis longtemps l'emplacement du vallon du Jardin des Plantes où devait s'élever le monument à ériger à Du Plessis-Mornay, c'est dire qu'il n'y a pas été érigé.

Quel fut, au moins, le concours des consistoires de nos Eglises, dans cette occasion qui leur était offerte, ainsi qu'une bonne fortune?

Là encore, nous ne pouvons que poser la question aux successeurs des fidèles du premier Empire. Car il nous a été impossible de rien constater. Absence de dossier et absence de délibération même aux archives du consistoire de Paris. Il semblerait, en vérité, que nos Eglises n'ont connu ni le concours ouvert pour un éloge de Mornay, ni la souscription ouverte pour le monument, si nous ne trouvions dans l'*Almanach des protestants de l'Empire français, pour l'an de grâce* 1810, *rédigé et mis en ordre par M. A. D. G.* un petit fragment de la pièce de M. Henri Duval, parmi les variétés qui terminent le volume.

Prenons acte de cet indice unique, et faisons appel à de plus amples informations. En même temps rendons hommage à ces catholiques de 1806, à ces hommes de tolérance, de bonne volonté et confraternité, qui, avec les docteurs Brisson et Guillemeau, vice-président et secrétaire perpétuel de l'Athénée de Niort, prirent en 1806 une si louable initiative et donnèrent un si généreux exemple d'impartialité et de pieux respect envers une noble mémoire. Que désormais, grâce à nos deux petites brochures trouvées dans les boîtes *à deux sols*, il soit fait mention dans notre histoire contemporaine, de cet incident remarquable; que cette tentative de reconnaissante et patriotique démonstration de la ville de Niort demeure inséparablement liée à la biographie de notre grand Du Plessis-Mornay.

Ne pouvant obtenir de résultat plus satisfaisant de nos investigations relatives à la souscription de 1806, nous avons voulu du moins réunir ici quelques détails sur l'ancien château de La Forêt-sur-Sèvre; sur la place qu'y ont occupée les restes de Mornay, de sa femme, de son fils; enfin, sur l'état actuel de cet endroit.

L'ancien manoir de La Forêt fut bâti originairement dans une île de la Sèvre Nantaise. Placé au milieu d'un jardin paysager, et quoique un peu gâté aujourd'hui par une restauration à la moderne faite en 1820, il se présente encore de la façon la plus pittoresque aux regards du voyageur qui suit la route de Saumur à La Rochelle et arrive par Bressuire ou par La Châtaigneraie. Après être resté longtemps dans la maison des Jaucourt, descendants de Du Plessis-Mornay, il a passé au marquis de La Rochejaquelein, puis, en 1830, au comte Gérard de Rohan-Chabot.

« Le tombeau de Du Plessis-Mornay, de sa femme et de son fils était placé tout près du château de La Forêt, et on le voyait là encore il y a un peu plus d'un demi-siècle. Mais (le croirait-on?) quelques années avant la révolution de 1789, le propriétaire, poussé par un sordide intérêt, après avoir fait ouvrir les tombeaux et enlever les corps du cercueil, fit fondre ces mêmes cercueils, afin d'en employer le plomb aux couvertures du château!..» Ces déplorables détails sont extraits textuellement d'une brochure rarissime, publiée en 1842 par M. de La Fontenelle de Vaudoré et que nous avons eu beaucoup de peine à nous procurer (1).

On sait en quelles circonstances douloureuses Du Plessis-Mornay

(1) *Du Plessis-Mornay à La Forêt-sur-Sèvre*. Brochure in-8° de 38 pages, dédiée par l'auteur « A sa savante cousine, la comtesse Alexandrine Du Montet, née Prévot de la Boutetière-Saint-Mars, arrière-petite-nièce de Du Plessis-Mornay.»

avait quitté son gouvernement de Saumur, en 1721, lorsque le roi Louis XIII voulut se servir de cette place de sûreté avant d'aller exterminer les huguenots rebelles à Montauban. On sait comment le mensonge et la ruse triomphèrent de la bonne foi de Mornay. On sait aussi qu'il en mourut de chagrin. Voici la lettre magnifique que le vieux serviteur de la royauté écrivait, l'âme brisée, le 14 février 1622, de ce château de La Forêt-sur-Sèvre. On va voir si à plus d'un titre, elle est bien ici en son lieu et place.

« De La Forêt-sur-Sèvre, le 14 février 1622.

« Sire,

« Puisqu'il est résolu, pour le bien prétendu du service de Votre Majesté, que mon obéissance et fidélité me tournent à crime et à supplice, et le loyer et la louange que j'en eusse dû attendre, à ignominie ; je supplie très-humblement Votre Majesté de me vouloir au moins octroyer qu'avec sa bonne grâce et son sauf-conduit je me puisse retirer hors de ce royaume avec ma famille ; de l'accorder pareille aussi à M. de Villarnould, mon gendre, enveloppé en même cause. Pareillement, de pouvoir transporter hors de Saumur les os des miens, pour n'être exposé à la rage d'un si ingrat peuple. Là, Sire, soustrait aux objets qui trop justement affligent mon âme, je prierai Dieu qu'il lui plaise faire prospérer de plus en plus la personne et couronne de Votre Majesté, pardonner aux auteurs de ces conseils plus nuisibles à ses affaires qu'à moi-même, et pour adoucir mes amertumes, me faire oublier que je suis né Français.

« Et peut-être, Sire, se trouvera-t-il quelqu'un qui grave sur ma tombe ce misérable épitaphe : *Cy-gist, âgé de soixante et treize ans, après en avoir employé sans reproche, les quarante et six au service de deux grands rois, fut contraint pour avoir fait son devoir, de chercher son sépulchre hors de sa patrie. Juge, lecteur, et déplore, soit son malheur, soit la malice du siècle.*

« Signé : PHILIPPE DE MORNAY. »

Le 3 novembre 1623, il dictait à ses secrétaires un deuxième codicille du testament qu'il avait fait dès longtemps, en 1606, en commun avec son admirable femme, Charlotte-Arbaleste. Nous en extrayons, les lignes que voici :

. . . .

« Pour nos corps, nous en avions ordonné par notre commun testament. Mais d'autant que l'estat de la ville de Saumur est grande-

ment altéré, et que le peuple de contraire religion au dit lieu s'est montré extrêmement animé contre nous sans nul sujet; outre que nous avons depuis acquis la baronnie de La Forest en Poictou; j'ordonne que les corps de ma femme, de mon fils, et autres qui y sont déposés, si ceux à qui ils appartiennent le désirent, soient transportés en ce lieu de La Forest, auquel à cette fin, dans mon château, en lieu par moi choisi, j'ai ordonné être dressée une sépulture. Je scay bien que leur vœu étoit de ne pas séparer ce que Dieu avoit si étroitement conjoinct. Et pour ce qu'il aura plu à Dieu m'appeler, désire y être mis avec eux, et ceux de ma famille qui le voudront ainsi, le tout avec le moins d'apparat que faire se pourra, pour y attendre la bienheureuse résurrection. Ainsi soit-il. »

On lit dans les mémoires de l'Athénée de Niort, séance du 9 floréal an X, que « la tombe de Du Plessis-Mornay, respectée pendant les fureurs de la guerre civile, et (quoique le vieux manoir eût été incendié) s'élevait encore alors sur les bords de la Sèvre.

Mais rien au château de La Forêt-sur-Sèvre, n'indique plus aujourd'hui où reposa le plus illustre de ses possesseurs, dit M. de La Fontenelle de Vaudoré, et comme si l'*industrialisme* s'était placé là pour faire perdre de vue les chroniques des temps passés, une *minoterie*, à construction assez élégante d'ailleurs, a été élevée par les soins du marquis de La Rochejacquelein, et précède l'arrivée à l'ancien manoir.

Voilà tout ce que nous avons pu recueillir sur le sujet dont nous avions à vous entretenir. Un singulier hasard fait que nous sommes ramené en terminant, à notre point de départ, — à ces boîtes aux vieux bouquins qui rendent souvent de si bons offices aux chercheurs. Voici un volume vénérable qui y avait reçu un asile. Il y fut trouvé par un de nos excellents amis, bien digne de faire une si bonne trouvaille, et qui nous en a fait cadeau. Nous l'offrons à notre tour, nous sommes heureux de l'offrir à la Bibliothèque de notre Société, où il recevra enfin l'hospitalité la plus digne de lui. Nous le déposons à cet effet entre les mains de notre président.

Or, quel est ce vieux et vénérable livre? C'est un ouvrage d'érudition, de Noël Lecomte. Il porte, en dernier lieu, quelques notes et le nom de son dernier et récent propriétaire, feu le savant helléniste Boissonnade. Avant, bien avant, un savant membre du consistoire de l'Eglise réformée de Paris, au commencement du XVIIe siècle, y avait écrit son nom. Ce nom est *Bazin*, et ce Bazin le tenait d'un ami, qui le lui avait donné, tout relié à ses armes et à sa devise, avec un *ex dono* manuscrit autographe, sur le titre (*Philip-*

pus Mornayus D.D.), et un autre gravé sur le plat (1). Ce premier donateur, c'est celui-là même qui a fait l'objet de notre communication, et qui est une des gloires les plus pures du protestantisme français : *Du Plessis-Mornay!*

CHARLES READ.

SUPPLÉMENT

DE LA *FRANCE PROTESTANTE*

LETTRE A

Nous mettons sous les yeux de tous ceux qui s'intéressent à notre œuvre historique le commencement du travail exécuté par le Comité de notre Société pour le supplément de la *France protestante.*

C'est la liste des noms qui composent la lettre **A.**

Nous prions tous nos lecteurs de vouloir bien accorder leur attention à cette liste et de contribuer à l'amélioration du travail qu'elle représente, en nous signalant les erreurs ou omissions qu'ils pourront y remarquer, et en nous fournissant les renseignements qu'ils auraient à leur disposition, soit sur les noms qui figurent ci-dessous, soit sur ceux qui nous manquent encore.

La physionomie de cette liste a besoin d'éclaircissement préliminaire pour être comprise.

1° Afin d'éviter au lecteur la peine d'aller chercher la *France protestante* pour comparer notre projet de supplément avec l'ouvrage primitif de MM. Haag, nous faisons reparaître dans la liste les noms dont MM. Haag ont fait des sujets d'articles. Ce sont les noms imprimés en lettres capitales;

2° Ceux de ces articles primitifs auxquels nous avons ajouté ou que nous avons modifiés en quelque chose, sont signalés par un astérisque placé en tête de la ligne;

3° Les noms nouveaux sont imprimés en caractère minuscule.

Mais, parmi eux, il n'y en a qu'un petit nombre sur lesquels on ait eu assez de renseignements pour rédiger quelques lignes un peu dignes

(1) *Natalis Comitis Mythologiæ, sive Explicationis Fabularum Libri decem*, etc. Hanoviæ, Typis Wechelianis, apud Claudium Marnium, etc. MDCV. In-8 de 1193 pages.

Au-dessus des armes, d'un côté, on lit : PHILIPPUS MORNAYUS DONO DEDIT, et au dessous : JOHANNI BAZINO.

De l'autre côté : ΑΡΕΤΗ ΚΑΙ ΑΡΕΙ; et au bas : ARTE ET MARTE.

du nom d'article. Nous avons mis ceux-là en minuscule penchée ou italique.

Tous les autres, c'est-à-dire ceux qui sont en caractère romain ou minuscule droite, méritent plus particulièrement la sollicitude et les recherches de nos lecteurs, amis et collaborateurs; ce sont des noms sur lesquels nous sommes presque réduits à quelque mention de hasard et isolée.

Abadier, famille réfugiée au Cap.
ABAUZIT.
* ABBADIE (Jacques), théologien, 1654-1726.
Abbadie (..... d'), capitaine et théologien, 1710.
Abbadie (Pierre), ministre, 1639-1643.
ABELIN.
Abouli, Montpellier.
ABRAHAM, secrétaire de Condé.
Abraham, carme converti, à Uzès, 1600.
Abraham, camisard.
Abrenethée, famille de pasteurs, 1607-1663.
Abris, pasteur, 1590.
Abzac d'Urtubie.
Acaucat, capitaine, 1562.
ACCAURAT.
Acéré, famille, vers 1640.
* ACHARD.
ACHATIUS.
Aché.
Adam, pseudonyme d'Ant. Saunier.
Adam, Metz, 1542.
Addée, famille, 1627-77.
Adeline (Normandie).
Admyrault, La Rochelle, XVIIe s.
Affre (Languedoc), 1562.
Agar, Agard, d'Agard, théologiens. XVIe et XVIIe siècles.
Agassiz, past. à Erlangen, 1761.
Agez (la baronne d'), 1660.
Aguirre (Chrétienne d'), Provence, 1600.
AIDIE.
Aigalliers (Rossel, baron d').
Aigna, ministre, 1559.
Aigneaux (D').
Aignon (D').
Aiguisier.
Ailliboust (D').
Ailly (D').
Aimery Bettremu, martyr.
Ainval (D').
Airault (Christophe), 1534.
AINEAU ou ESNEAU.
* AIREBAUDOUSE.
Airebaudouse (Pierre d').
Alain.
Alardi, pasteur, 1567.
Alavoine (Picardie).
Albeau (Lancelot d'), pasteur et martyr, 1559.
ALBENAS (D').
Albenet (D').
ALBIAC (D').
ALBRET (D').
Alègre (Pierre), past. du désert.
Aleaume (Jacq.), ingénieur, 1627.
Aleizotte (Pierre d').
* ALEMAND, famille rocheloise.
Alès, ministre.
Aleyrac (D').

Arennes (D').
Argelos.
ARGENCOURT.
Argenson (D'), famille du Maine.
Argenteuil (C. d').
ARGOUD.
Argues (Martin d').
ARLANDE (D').
Arlaud, Auvergne et Genève.
ARMAND.
Armen (D'), 1573.
Armoises (Des).
Arnal, galérien.
* ARNAUD et ARNAULD.
Arnif, famille languedocienne.
Arnoul.
Arondel (Madelaine).
Arondeau (Pierre), martyr, 1559.
ARPAJON.
ARROS (D').
Arsac, galérien.
* ARTHUYS.
ARTIGUES (D').
Artillot.
* ARTIS (D').
Arzilliers (D').
Asnier.
* ASNIÈRES (D').
* ASSAS (D').
Assonneville (Josse d').
ASTARAC (D').
ASTIER.
ASTORG (D').
ASTRUC.
Aubé, pasteur, 1558.
AUBERT.
* AUBERTIN.
Aubery, pasteur.
* AUBERY DU MAURIER.
Aubeterre (D').
AUBIGNÉ (D').
Aubigny (D'), ministre, 1563.
Aubijour.
Aubin.
Auboyneau, famille rocheloise.
AUBUS.
Audemar (les quatre demoiselles).
Audibert, général sarde, 1680-1763.
AUGA.
Augereau, martyr, 1534.
Augerot, galérien.
* AUGIER.
AURE.
AUREILHON.
Aurelle (Bertrand), galérien.
Aurès, camisard.
Auret, famille réfugiée au Cap.
Auriol (D') famille, Languedoc et Genève.
Auron.
Aussi (Adrien d'), martyr, 1559.
AUSSY.
AUTIÉGE.
Autran.
Autray (D'), 1572.
AUTRICOURT (D').
AUTURE.
AUVERGNE.
* AVANTIGNY (D').
AVARET.
AVAUGOUR (D').
AVENEL.
Averly ou Everly.
* AVESSENS (D').
Avice.
Avignon (D').
AVOISOTTE.
AVOND.
Aye (André).
AYGUILLON.

NÉCROLOGIE

M. LE PROFESSEUR CHAPPUIS

Le 3 avril dernier a été un jour de deuil pour l'école de théologie libre de Lausanne, et pour tous ceux que les liens de l'étude et de l'affection unissent à la patrie de Vinet et de Bridel. M. le professeur Samuel Chappuis s'est éteint, à l'âge de soixante ans, après l'épreuve d'une longue maladie chrétiennement supportée. Une rare intelligence, une diction grave et facile, une cordiale aménité, une sympathie vraie qui l'associait aux douleurs et aux joies d'autrui, une science peu commune, une foi aussi ferme qu'éclairée unie à un grand sens pratique, tels étaient, dit M. Paul Burnier, les traits distinctifs du professeur éminent que pleurent l'Eglise et l'Académie de Lausanne. M. Chappuis fut pour la Société de l'Histoire du Protestantisme français un ami de la première heure, et des notes rédigées dans ses derniers jours, pour le Supplément de la *France protestante*, attestent le persévérant intérêt qu'il portait à notre œuvre historique. Sa bibliothèque, formée avec goût, contenait plus d'un trésor, qu'il mettait libéralement à la disposition de ses amis. Il fut des premiers à se réjouir de la publication des *Lettres françaises* de Calvin. La *Correspondance des Réformateurs*, publiée par les soins de M. Herminjard, le comptait au nombre de ses plus zélés promoteurs, et le vide qu'il laisse dans le cœur de tous ceux qui ont eu le privilége d'entretenir des relations suivies avec lui, sera longtemps senti dans les œuvres qui intéressent l'honneur de la science et de la religion.

J. B.

Paris. — Typographie de Ch. Meyrueis, rue Cujas, 13. — 1870.

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE
DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

Collection complète (1re série), t. I. à XIV, prix : 150 francs.

Table générale des matières, prix : 6 francs. — On peut se la procurer séparément.

Les t. I à IV de la 2e série du *Bulletin*, formant quatre beaux volumes de plus de 600 pages, sont en vente au prix de 10 fr. chacun.

AVIS. — LES ABONNÉS DONT LE NOM OU L'ADRESSE NE SERAIENT POINT PARFAITEMENT ORTHOGRAPHIÉS SUR LES BANDES IMPRIMÉES SONT PRIÉS DE TRANSMETTRE LEURS RECTIFICATIONS A L'ADMINISTRATION.

AVIS. — Les quittances ont été remises le 15 mars à la maison chargée de les encaisser. Il en sera donc présenté aux personnes qui ont soldé leur abonnement *depuis cette époque*. Ces personnes, en les renvoyant, sont priées de mentionner au dos la cause de leur refus.

ANCIENNES COLLECTIONS

On peut se procurer les volumes parus du *Bulletin* aux prix suivants :

1re année, 2e —, 3e —, 4e —, 5e —, 6e —, 7e —, 8e —	10 francs le volume.
9e année, 10e —	20 francs le volume.
11e année, 12e —, 13e —, 14e —, 15e —, 16e —, 17e —, 18e —	10 francs le volume.

Chaque numéro séparé : 3 francs.

Un numéro détaché de la 7e ou de la 8e année : 5 francs.

On ne fournit pas séparément les numéros des 9e, 10e, 11e, 12e et 13e années.

Une collection complète (1852-1869) : 190 francs.

AVIS

Le *Bulletin* paraît le 15 de chaque mois par cahiers de trois feuilles au moins. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

Nous rappelons à nos souscripteurs que tous les abonnements datent du 1er janvier, et doivent être soldés à cette époque.

Le prix de l'abonnement est ainsi fixé :

10 fr. » pour la France.
12 fr. 50 c. pour la Suisse.
15 fr. » pour l'étranger.
7 fr. 50 c. pour les pasteurs des départements.
10 fr. » pour les pasteurs de l'étranger.

La voie la plus économique et la plus simple pour le payement des abonnements est l'envoi d'un mandat sur la poste, au nom de M. Alf. Franklin, trésorier de la Société, rue de Condé, 16, à Paris. — *Nous ne saurions trop engager nos abonnés à éviter tout intermédiaire, même celui des libraires.*

Les personnes qui n'ont pas soldé leur abonnement au 15 mars, reçoivent une quittance à domicile, avec augmentation, pour frais de recouvrement, de :

1 fr. » pour les départements;
1 fr. 25 c. pour la Belgique;
1 fr. 50 c. pour l'Algérie;
1 fr. 75 c. pour les Pays-Bas et la Suisse;
2 fr. 50 c. pour l'Allemagne;
3 fr. » pour l'Angleterre.

Ces chiffres couvrent à peine les frais qu'exige la présentation des quittances; *l'administration préfère donc toujours que les abonnements lui soient soldés spontanément.*

Le recouvrement des quittances n'est possible que dans les pays ci-dessus désignés; les personnes qui en habitent d'autres et qui n'auraient pas payé leur abonnement avant le 15 mars, cesseront à cette époque de recevoir les livraisons.

Tout ce qui concerne la rédaction du *Bulletin* doit être adressé au secrétaire, M. Jules Bonnet, rue du Champ-Royal, 5, à Courbevoie (Seine). L'affranchissement est de rigueur.

LE PRIX DE CE CAHIER EST FIXÉ A 1 FR. 25, POUR 1870.